

Rapport annuel d'activités 2009



Conseil régional du Centre

Région

Centre



Edito du Président	<u>04</u>
La région Centre	06
Les responsabilités de la Région	08
Economie - Emploi	12
Recherche - Innovation - Technologie - Enseignement supérieur	22
Formation tout au long de la vie : Formation initiale	25
Formation tout au long de la vie : Formation continue	31
Culture	36
Actions européennes et internationales	38
Transports et Déplacements	42
Environnement	44
Aménagement du territoire	49
Une Collectivité exemplaire	54
Rapport financier	64

L'Edito



François BONNEAU

Président du Conseil régional
du Centre

On retiendra d'abord de l'année 2009 qu'elle fut marquée par une crise mondiale, financière, économique et sociale, la plus forte depuis celle des années 1930. On sait que notre pays a vu son système de solidarité nationale amortir une partie de l'impact social. La place de la puissance publique a dû être réaffirmée et la folie spéculative d'un capitalisme sans boussole a conduit les Etats à engager progressivement une coordination à l'échelle européenne et mondiale.

En fin d'année 2009, l'échec de la Conférence de Copenhague sur le changement climatique a démontré la force des intérêts égoïstes, le manque d'anticipation de nos sociétés, l'aveuglement de leur modèle de développement. C'est dans ce contexte qu'il nous faut analyser les évolutions de notre région et situer les politiques régionales.

Observons d'abord que la situation sociale est inquiétante, avec la perception partagée par beaucoup de nos concitoyens d'une société à deux vitesses, qui semble démunie devant l'accroissement des inégalités et de l'exclusion, et laisse sa jeunesse sur le bord de la route.

La crise économique a d'abord affecté notre industrie, dont on sait qu'elle reste plus importante qu'ailleurs en France. L'impact a été particulièrement fort sur l'industrie automobile qui compte de nombreux sous-traitants en région Centre, mais aussi sur l'imprimerie, le médicament et l'électronique. Le chômage a dépassé les 8 % et même s'il continue à être moins élevé que la moyenne nationale et n'en est pas moins préoccupant.

C'est pourquoi, en janvier 2009, j'ai souhaité réunir le Conseil régional en session extraordinaire afin de mettre en œuvre des initiatives régionales face à la crise. Elles ont été de trois natures complémentaires :

- ✦ Des initiatives pour aider les entreprises, en particulier les PME à travers l'abondement du fonds de garantie commun avec OSEO et du fonds de trésorerie.
- ✦ Une intensification de l'investissement régional qui aura été porté à 324 M€ en 2009 afin de donner du travail aux entreprises du BPT notamment.
- ✦ Un soutien aux familles à travers nos « mesures jeunes » allant de l'aide aux repas dans les lycées, jusqu'au financement des mutuelles santé et du permis de conduire.

Cette mobilisation et ces initiatives étaient indispensables, non seulement parce qu'elles injectaient des financements publics à contre cycle de l'économie privée, mais aussi parce qu'elles signifiaient notre détermination à construire un avenir meilleur et notre soutien solidaire aux familles et aux jeunes.

Nous avons observé combien nos politiques économiques (les Contrats d'Aide aux Projets, CAP) qui favorisent l'innovation, l'export et la formation ont de nouveau révélé leur pertinence. Elles concrétisent, il faut s'en souvenir, le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES) élaboré dans le partenariat avec l'ensemble des acteurs économiques et qui s'est approfondi en 2009 avec la Stratégie Régionale de l'Innovation et la signature d'un accord cadre unique en France sur la formation tout au long de la vie avec l'ensemble des partenaires sociaux. Et c'est bien dans une perspective longue, nourrie de concertation, que se situe l'action de la Région, fixant le double pari de la formation de ses habitants et de l'accompagnement de son tissu économique, à travers la croissance de ses PME et de ses pôles de compétitivité.

La formation tout au long de la vie est un enjeu fondamental et il doit être situé dans le cadre d'un service public régional. Près de la moitié du budget régional lui est consacrée, à travers la construction, l'équipement et la maintenance des lycées. Plus de 2 600 de nos agents y sont affectés.

La Région y développe des politiques éducatives et en particulier la mobilité des jeunes en Europe. Nous finançons aussi les CFA et les maîtres d'apprentissage. Nous accompagnons les branches professionnelles dans la mise en place de formations et la Région finance une grande partie de la formation des chômeurs, notamment à travers l'AFPA. L'ensemble de ces actions résulte aussi d'une intense concertation avec la communauté éducative et les acteurs économiques. Ce sont des hommes et des femmes bien formés qui seront en mesure de s'adapter aux mutations économiques et de créer des activités nouvelles.

La Région Centre doit ensuite apporter à chacun d'eux, et à l'ensemble des organisations, un environnement très favorable aux initiatives de tous ordres. C'est pourquoi, allant bien au-delà de nos responsabilités, nous soutenons très fortement l'enseignement supérieur et la recherche. Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, qui fédère les Universités, les écoles d'ingénieurs et des centres de recherche, est pour nous un projet majeur. Mais nous finançons aussi l'accompagnement des créateurs d'entreprises, les emplois associatifs avec CAP'Asso, les démarches d'innovation (Sensinno, Berrinnov, Trempolino...), les structures de Transferts de Technologies, les clusters et les pôles de compétitivité. Les crédits européens viennent soutenir ces démarches d'innovation et d'anticipation des mutations économiques. La structuration des filières agricoles et le déploiement des activités touristiques sont des priorités régionales à la fois porteuses d'emplois locaux et garantes de maintien des populations actives sur l'ensemble des territoires de la région.

L'aménagement harmonieux des territoires constitue un axe fondamental de notre action politique. Qu'il s'agisse de la desserte ferroviaire TER, de la couverture internet, de la présence des services publics ou des activités liées à l'éducation, au sport, à la culture ou à la santé, la Région joue un rôle majeur. Si nos financements sont très conséquents, on doit reconnaître que notre collectivité n'est pas toujours suffisamment lisible et reconnue. L'habitant connaît la SNCF, l'Education Nationale, sa commune. De plus en plus, il faudra que s'impose la perception d'une Région qui s'affirme comme une Région animatrice, porteuse d'une volonté politique.

Mais en aura-t-elle les moyens ? La réforme territoriale voulue par le Président de la République se traduirait par une perte de l'autonomie fiscale, la recentralisation des décisions et des pouvoirs sans pour autant clarifier les responsabilités entre l'Etat et la Région, où sont les doublons les plus patents.

Notre pays affronte une crise économique sans précédent. Alors qu'il vient d'être prouvé que le socle de notre organisation républicaine a constitué un atout majeur, un rempart contre une partie des conséquences des dérèglements de la finance mondiale, c'est le moment que choisit le Président de la République pour mettre en cause la décentralisation et affaiblir les Régions. En 2009, nous avons combattu la crise. En 2010, il nous faut affirmer l'importance de la Région et résister à une réforme territoriale qui menace notre capacité à relever les défis de l'avenir. La Région animatrice d'une mobilisation de l'ensemble de la communauté régionale doit être exemplaire et rendre plus lisibles ses politiques. Elle doit créer un rapport nouveau avec ses territoires et ses habitants. C'est pourquoi, entre mars et juillet 2009, nous avons pris l'initiative, dans le cadre de notre Agenda 21, d'organiser 23 forums territoriaux, qui ont mobilisé plus de 3 200 personnes, invitées à s'exprimer sur des enjeux majeurs. Dans le prolongement de cette initiative, la Région va proposer une vision renouvelée et partagée des enjeux régionaux, en élaborant son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

La région Centre

La région Centre regroupe six Départements (le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret) et compte 8 agglomérations. La population est d'environ 2,5 millions d'habitants répartis sur 39 536 km² à travers 1 842 communes.

La proximité de Paris et un tissu autoroutier et ferroviaire dense renforcent l'attractivité économique de la région qui compte environ 1 million d'emplois. La région Centre est la 11^{ème} pour le PIB et la 6^{ème} pour l'industrie qui est bien diversifiée et compte de nombreux sous-traitants.

On y note la présence de 5 pôles de compétitivités, dans le domaine de la cosmétique (Cosmetic Valley), l'énergie électrique (Science et Systèmes de l'Energie Electrique—S2E2), le caoutchouc et les polymères (Elastopole), la céramique et la mécanique (Viaméca).

Le taux de chômage régional s'établit au 31 décembre 2009 à 8,8 % contre 9,6 % en France métropolitaine.

Si le Nord de la région appartient au bassin de la Seine, ce qui l'ancre dans le Grand bassin parisien, la majeure partie du territoire est irriguée par la Loire et ses affluents, qui l'attirent vers l'Ouest. Depuis 2002, la « Loire moyenne » est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels.

L'alliance séculaire du fleuve et du patrimoine architectural exceptionnel des châteaux constitue un formidable atout pour le tourisme et la culture. Le Val de Loire est aujourd'hui la troisième région touristique française après Paris et la Côte d'Azur.

La région Centre est la première région française pour la production de céréales. Elle est au deuxième rang pour le maïs et au cinquième pour la betterave à sucre.

✚ **2 544 000 habitants, 3,96 % de la population française (1^{er} janv 2009), 10^{ème} région de France par sa population.**

✚ **65 habitants par km² contre 115 en moyenne en France métropolitaine**

✚ **39 536 km², 5^{ème} position des régions françaises pour la superficie**

✚ **1^{ère} région pour la production de médicaments**

✚ **3^{ème} région française pour la production d'énergie d'origine éolienne**

✚ **1^{ère} région de l'Union Européenne pour la production de céréales.**

✚ **3^{ème} région viticole de France en volume**

✚ **6^{ème} région industrielle française**

La situation

La Région Centre en 2009



Les responsabilités de la Région

Petite histoire de la régionalisation

C'est en 1919, après la première guerre mondiale, que l'Etat institue un découpage en 15 « Groupements économiques régionaux » afin d'organiser la reconstruction du pays.

A la fin de la IV^{ème} République, l'idée de régionalisation progresse, avec la mise en place d'une organisation intermédiaire entre l'Etat et les Départements. Les « Comités d'Expansion Economique » sont consacrés en 1954. Un arrêté du 28 octobre 1956 délimite 23 régions de programme. Cette évolution aboutit en 1958 à la création de « Plans régionaux de Développement économique et social et d'aménagement du territoire ».

En 1964, sont institués des Préfets de région, assistés de Commissions de Développement économique régional

(CODER), sur 21 Circonscriptions d'Action Régionale.

L'échec du Général de Gaulle lors du référendum de 1969 portait à la fois sur une réforme du Sénat et sur la régionalisation. C'est pourquoi la loi de 1972 ne prévoit qu'un établissement public régional (EPR) aux compétences étroitement limitées, ne disposant pas de services propres, mais pourvu d'une assemblée délibérante (le Conseil régional) composée d'élus locaux, assisté d'un Comité Economique et Social. Mais c'est alors le Préfet de région qui exécute les décisions.

Les lois de décentralisation de mars 1982 (lois Defferre) donnent à la Région son statut de Collectivité Locale. Elle se voit accorder des compétences propres dans le domaine de

la formation professionnelle et des lycées et bénéficie de la « Clause générale de compétence » qui lui permet d'intervenir dans de nombreux secteurs. Le Président du Conseil régional prépare et exécute les décisions en s'appuyant sur une administration dédiée. C'en est fini de la tutelle du Préfet.

A partir de 1986, les Conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct.

La loi constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République est adoptée le 28 mars 2003 par le Parlement réuni en Congrès. La loi du 13 août 2004 prévoit pour sa part d'importants transferts de compétences et de moyens de l'Etat vers les collectivités territoriales.

Quels sont les domaines d'intervention de la Région ?

A - Le développement économique

Toutes les collectivités interviennent économiquement mais désormais la Région " coordonne sur son territoire les actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements ". Elle n'est cependant pas " chef de file " comme envisagé dans le texte de départ. L'action économique de la région comprend entre autres :

- la définition du régime **des aides économiques aux entreprises et la décision de leur octroi**, depuis la loi du 13 août 2004. Par ailleurs, les communes, leurs groupements et les départements peuvent désormais mettre en œuvre leurs propres régimes d'aides économiques avec l'accord de la Région ;

- depuis la loi du 13 août 2004, l'élaboration d'un **schéma régional de développement économique**, (adopté en décembre 2005 pour la Région Centre) après concertation avec les départements, les communes et leurs groupements, à titre expérimental et pour cinq ans, afin de coordonner les actions de développement économique, promouvoir un développement économique équilibré de la région et à développer l'attractivité de son territoire. Ce travail est complété notamment par la **Stratégie régionale de l'Innovation**.

B - L'aménagement du territoire et la planification

Cela comprend notamment :

- l'élaboration d'un **schéma régional d'Aménagement et**

de Développement Durable du Territoire (SRADDT), qui fixe les orientations à moyen terme du développement durable du territoire régional. Il n'a pas encore été élaboré en Région Centre car la démarche **d'Agenda 21** a été privilégiée dans un premier temps.

- la signature de **contrats de projets entre l'Etat et les Régions** qui succèdent désormais aux contrats de plan, recensant les actions qu'ils s'engagent à mener ensemble. La 4^e génération de contrats de plan, couvrant la période 2000-2006, a pris fin. La première génération de contrats de projets couvre la période 2007-2013. Ils doivent se concentrer en priorité sur la compétitivité et l'attractivité des territoires, le développement durable et la cohésion sociale. Sur le bassin de la Loire, un Contrat de Projets Interrégional Etat-Régions dédié au

Les responsabilités de la Région

fleuve vient le compléter, le **Plan Loire**

- La signature de **contrats territoriaux** avec les autres collectivités locales (Départements, Agglomérations, villes moyennes) et avec les Pays.
- depuis la loi du 13 août 2004, l'aménagement, l'entretien et la gestion des **aérodromes civils** (aéroport de Châteauroux) si la Région est volontaire.
- **L'élaboration d'un schéma régional de transport**, qui devient avec la loi du 13 août 2004 un " schéma régional des infrastructures et des transports ". En Région Centre le « Schéma régional des transports et des circulations douces » a été voté en 2007. La Région est **l'autorité organisatrice des transports ferroviaires de la région (TER)**.

C - L'éducation, la formation professionnelle et la culture

On peut citer entre autres :

- la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des **lycées**. Depuis la loi du 13 août 2004, la Région est devenue propriétaire de ces locaux. La Région devient également responsable du recrutement et de la gestion, notamment de la rémunération, des personnels non enseignants de ces établissements (personnels techniciens, ouvriers et de service, dits TOS), soit

2 600 agents en région Centre;

- la participation au financement d'une part significative des investissements universitaires et scientifiques, bien que l'enseignement supérieur et la recherche relèvent de l'État. Cet effort s'appuie sur la **Stratégie régionale de la Recherche** votée en 2007.
- un **rôle de premier plan pour la formation professionnelle** : depuis la loi du 13 août 2004, la Région " définit et met en œuvre la **politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle** ". Elle n'est donc plus chargée uniquement de sa mise en œuvre. La Région élabore un plan régional de développement des formations professionnelles, créé par la loi du 27 février 2002 et modifié par la loi du 13 août 2004, définissant les actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes et favorisant un développement cohérent des filières de formation. Chaque année, les Régions arrêtent également un programme d'apprentissage et de formation professionnelle continue, désormais dans le cadre du plan régional de développement des formations professionnelles ;
- La responsabilité **des formations sanitaires et sociales**.
- depuis la loi du 13 août 2004, la responsabilité de **l'inventaire général du patrimoine culturel**,

- Elles peuvent aussi, si elles en font la demande se voir transférer la propriété de monuments classés ou inscrits (Chaumont Sur Loire).
- **l'organisation et le financement**, depuis la loi du 13 août 2004, du **cycle d'enseignement artistique professionnel initial**. Les conditions de ce transfert n'ont pas été finalisées pour l'instant.

D - A l'initiative de la Région

A côté de ces responsabilités confiées par la loi, la grande majorité des Régions a initié des politiques dans les domaines suivants :

La gestion des fonds européens

La coopération décentralisée

La préservation de l'environnement

Les économies d'énergie

La mobilité des jeunes

Le sport

Enfin, à travers les contractualisations avec les autres collectivités et les associations, la Région intervient dans le domaine du logement, de la santé, des Tic....

Une véritable **politique culturelle régionale** a été initiée, pour soutenir la création artistique, aider les publics, préserver et valoriser le patrimoine.

L'organisation de la Région

LES ÉLUS

LE PRÉSIDENT

Elu par les conseillers régionaux, le Président dirige les dé-

bats de l'Assemblée régionale, prépare les délibérations et est responsable de leur exécution ; il gère le budget, organise les actions du Conseil régional et dirige les services de la collectivité. Il est assisté par le Cabinet.

LES VICE-PRÉSIDENTS

Aux côtés du Président, 15 Vice-présidents sont élus, disposant d'une délégation du Président dans différents domaines.

Les responsabilités de la Région

LES CONSEILLERS RÉGIONAUX

L'Assemblée régionale est composée de 77 conseillers régionaux élus au suffrage universel lors des élections régionales.

Cette assemblée, qui se réunit au minimum 4 fois par an, vote le budget de la Région et décide des grandes politiques régionales dans ses nombreux domaines de compétences.

En dehors de ces grandes orientations et pour les appliquer, l'Assemblée régionale délègue à une Commission permanente, qui se réunit une fois par mois, le soin de prendre des décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services.

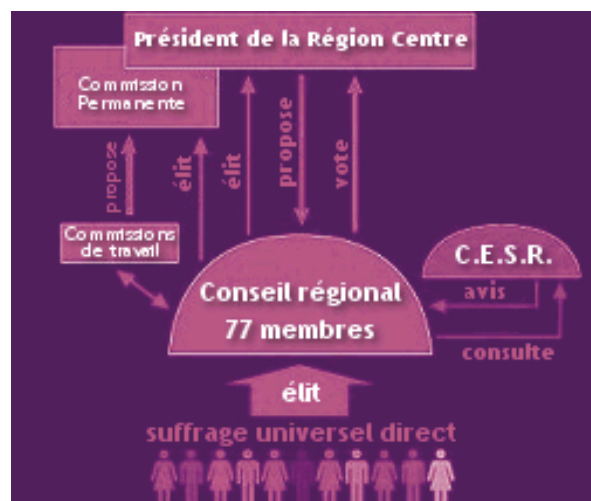
Les commissions permanentes, ainsi que les réunions de l'Assemblée régionale, sont toujours précédées des réunions des commissions thématiques. Chacune de ces commissions, dans son domaine spécifique, étudie les dossiers qui lui sont soumis et prépare les décisions de la Commission permanente et de l'Assemblée régionale.

LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL (CESR)

Les 95 membres du CESR, répartis en quatre collèges, sont désignés pour six ans au sein d'organismes représentatifs de la vie socioprofessionnelle régionale dont la liste est fixée par arrêté préfectoral en application du décret du 31 juillet 2001. Cette assemblée a vocation à faire entendre la voix des « forces vives » du territoire, la voix de la société civile ; elle est un lieu de dialogue qui permet de dépasser les intérêts catégoriels.

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE

L'administration régionale emploie environ 3 350 personnes



dont 2 700 sont des personnels des lycées (Techniciens et Ouvriers de Service), qui ont rejoint la Région depuis 2004, mais qui restent sous l'autorité fonctionnelle des provinciaux. Ce sont pour l'essentiel des fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale.

650 personnes sont employées dans les services centraux. L'administration régionale est sous la responsabilité du Président, qui s'appuie sur le Directeur Général des Services, lequel anime un Comité de Direction qui est le relais vers les équipes.

On a les effectifs suivants :

Directions support (environ 200 personnes) : Direction générale et secrétariat, Ressources humaines, Gestion publique (DSI et DMG) et Finances, Transversalité et partenariats.

Directions opérationnelles (450 personnes) : Education - Formation, Aménagement, transport, environnement, Eco-

nomie [Agriculture, Industrie, Innovation, Recherche, Tourisme], Culture et sport Inventaire/Patrimoine.

LE FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

La Commission Permanente et l'Assemblée Régionale se réunissent régulièrement pour débattre et adopter les décisions relatives à la mise en œuvre des politiques régionales. Leurs réunions sont précédées d'un travail des 11 commissions thématiques. L'Assemblée régionale s'est réunie à 5 reprises en 2009.

- **Janvier** : Débat sur la **réforme des collectivités** avec participation de X. BEULIN, président du CESR et intervention de B. REMOND, constitutionnaliste.
- **Mars** : Adoption du **plan régional de relance**, des **mesures de soutien aux jeunes et à leurs familles** particulièrement touchés par la crise, lancement des **forums territoriaux** dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 21, mais aussi signature de l'accord de **coopération avec la Région de Meknès Tafilalet**.
- **Juin** : Adoption de la **stratégie régionale de l'Innovation** sur laquelle la Région entend s'appuyer pour dynamiser l'économie régionale et approbation d'un **Service Régional de la Formation Professionnelle**. Adoption du Budget Supplémentaire.
- **Octobre** : Débat sur l'évolution de la situation économique et sociale de la région, communication sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 et restitution des forums territoriaux. **Adoption d'Orientations Budgétaires**.
- **Décembre** : Adoption du Plan Vélo Région Centre dans le cadre de la stratégie transports collectifs et circulation douce et contribution au débat public relatif au projet d'achèvement de la RN154. **Adoption du Budget Primitif 2010**.

Les responsabilités de la Région

Les délégations accordées par le Conseil régional à la **Commission Permanente régionale**, émanation du Conseil régional, lui permettent de prendre chaque mois les décisions relatives à la mise en œuvre des politiques régionales.

Toutes les délibérations font l'objet d'une **publication** au recueil des actes administratifs. Les délibérations sont communicables à toute personne en faisant la demande, sous réserve du respect des règles de communication des documents administratifs (secrets protégés : vie privée, propriété industrielle et commerciale...). Il en va de même du procès verbal des séances plénières. Tous ces documents sont consultables au Centre de Documentation aux jours et heures ouvrables.

Chiffres à retenir

77 conseillers régionaux

5 réunions du Conseil Régional en 2009

31 membres à la Commission permanente

11 réunions de la Commission Permanente

1 209 rapports présentés en Commission Permanente

CESR

Le CESR exerce sa mission consultative par l'élaboration d'avis, d'analyses, de propositions. Il s'efforce ainsi de donner aux acteurs et décideurs régionaux, au premier rang desquels le Conseil régional, les éléments nécessaires à éclairer leurs choix en ayant en permanence une vision prospective et transversale.

Il est obligatoirement saisi pour avis par le Président du Conseil régional sur les documents relatifs à la planification, aux schémas directeurs, aux documents budgétaires et aux orientations générales dans les domaines de compétence de la Région. Outre ses travaux dans le cadre de saisines obligatoires, on notera pour 2009 :

→ **Janvier 09** : contribution du Bureau du CESR sur la ré-

forme des collectivités territoriales,

→ **Mars 09** : avis du CESR sur les projets de SDAGE (Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) et les programmes de mesures des bassins de Loire Bretagne et de Seine Normandie,

→ **Juin 09** : adoption d'un vœu sur le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Orléans Tours, avis sur la conjoncture 2008,

→ **Octobre 09** : étude sur les grandes infrastructures de transport en Région Centre,

→ **Décembre 09** : avis à la CPDP sur la RN154.



Economie - Emploi

Les lois de décentralisation de 2004 ont confirmé la responsabilité des Régions en matière de développement économique, en leur laissant la possibilité d'élaborer un Schéma Régional de Développement Economique et Social. C'est dans le cadre de ce document stratégique, voté en décembre 2005, que la Région Centre inscrit résolument son action. Dans une perspective de moyen terme, elle développe des politiques et des outils pour accompagner les entreprises dans leur croissance (formation, innovation, export), favoriser la structuration des filières économiques sous forme d'actions collectives, de clusters ou de pôles de compétitivité. Elle souhaite en particulier valoriser les entreprises et leur savoir-faire à travers des salons en région, en France et à l'étranger. Un effort particulier est fait pour les créateurs d'entreprises. En 2009, la Région s'est organisée et a pris des initiatives pour aider les agriculteurs, les artisans et les PME à faire face à la crise, en mettant en place des outils financiers de garantie et d'investissement. Au-delà de cette conjoncture difficile, la Région souhaite aider son tissu économique à anticiper les mutations, qu'il s'agisse d'accompagner la gestion des compétences, d'innover, de faciliter l'installation et la reprise dans l'industrie, l'artisanat et l'agriculture. La conversion vers l'agriculture bio a été renforcée. Un soutien important est apporté à l'économie sociale et solidaire, au secteur coopératif et aux activités associatives à travers notamment CAP'Asso.

Industries et services

Les temps forts en 2009

La mise en place d'un plan de soutien économique et social pour aider les entreprises à faire face à la crise

Face à la crise, le Conseil régional du Centre a poursuivi ses engagements dans un plan de soutien économique et social acté en mars 2009. Il a investi plus de 320 millions d'euros dont 17,5 au titre de la relance économique. Parmi les mesures de ce plan, il a été décidé de renforcer l'accès aux capitaux des entreprises les plus touchées du secteur aéronautique par les impacts conjugués de la crise et des retards sur programmes (A380, A400M, B787). La Région a donc souhaité souscrire 100 parts d'une valeur d'un **million d'euros** dans le Fonds Commun de Placement nommé FCPR AEROFUND II. Ce fonds d'investissement en faveur de la filière aéronautique a déjà permis la restructuration financière du groupe MECACHROME. **Ce sont ainsi 900 emplois qui ont pu être sauvegardés sur le territoire régional.**

L'adoption de la stratégie régionale d'innovation

La Conférence Régionale de l'Innovation a été l'occasion unique pour les participants de confronter leurs expériences en matière d'innovation afin de déterminer collectivement les grands axes de la stratégie régionale de l'innovation adoptée en juin 2009. Cet événement, accueilli par l'Université François Rabelais de Tours le 10 Novembre 2009, a per-

mis de réunir lors de 3 ateliers, une **centaine** d'experts régionaux qui ont travaillé sur :

- ↳ le développement de l'innovation dans les entreprises,
- ↳ les collaborations entre entreprises et centres de recherche,
- ↳ le renforcement du capital humain

Autour d'une double ambition :

- ↳ Faire de la Région Centre un territoire d'excellence en matière d'efficacité énergétique
- ↳ Développer l'innovation par les services associés

Les politiques régionales

Le soutien à la formation des salariés

En 2009, la Région a amplifié son action en faveur des entreprises qui réalisent un effort d'investissement dans la formation de leurs salariés à l'occasion de redéploiement de l'activité confrontée à des mutations technologiques et économiques. Le soutien aux plans de formation des entreprises a représenté un montant total d'aides de plus de **500 000 €**. En augmentant les niveaux de qualification, les actions de formation soutenues ont permis de **sécuriser les trajectoires professionnelles des salariés des entreprises accompagnées.**

Chiffres clé 2009

↳ **384 projets d'entreprises industrielles et de services soutenus aux titres des CAP (Contrat d'Appui aux Projets)**

↳ **9,9 M€ d'aides accordées**

↳ **25 M€ de crédits bancaires garantis par le fonds régional de garantie Centre**



Un soutien aux projets d'innovation et de développement à l'international

Afin d'accompagner au mieux les entreprises qui préparent l'après crise, la Région a intensifié son soutien financier vis-à-vis de **projets de création de nouveaux produits/services et de conquêtes de nouveaux marchés à l'international**.

En matière de stratégie à l'export, la Région a décidé d'augmenter significativement le nombre de nouveaux exportateurs en adaptant son cadre d'intervention aux **primo-exportateurs du contrat d'appui aux projets (CAP)**. Entre 2008 et 2009, Le nombre de dossiers à l'international a été quasiment quadruplé pour un volume global d'aides de près **1,2 M€**. Par ailleurs, appuyée par l'abondement de ses aides par les fonds européens, la Région a porté un effort tout particulier sur l'accompagnement de projets de Recherche et Développement des entreprises en multipliant par 2 le nombre de dossiers financés.

La **convention de partenariat entre OSEO et la Région**, signée en 2009, a également permis de soutenir les projets d'innovation les plus structurants pour le territoire régional. **46 PME** ont ainsi été accompagnées pour un montant d'aides de plus de **6 M€**.

L'accompagnement de l'émergence de deux nouveaux réseaux d'entreprises

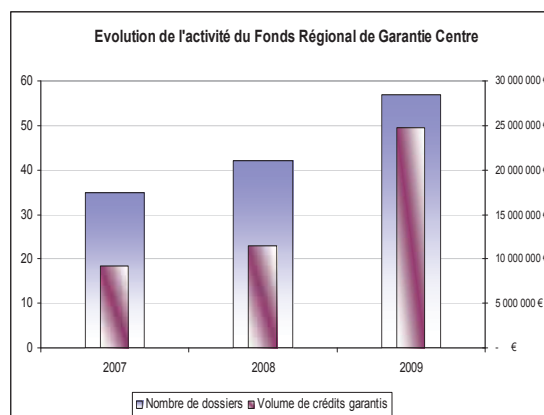
Outre son soutien à l'animation des pôles de compétitivité et les pôles de développement régionaux, la Région a accompagné la naissance de deux nouveaux clusters : **APER (Aérocentre Pôle d'excellence régional) et Nekoé**.

L'association **AEROCENTRE**, créée en mai 2009, regroupe les entreprises de la filière régionale aéronautique. La feuille de route stratégique d'AEROCENTRE repose sur 3 thèmes fondamentaux : la formation et les ressources humaines, le développement économique et l'innovation.

Créé en septembre 2009, NEKOE, cluster spécialisé dans l'innovation par les services, est le fruit d'un travail initié en janvier 2008, en lien avec l'agglomération orléanaise, qui a permis de créer un collectif fort d'industriels, de chercheurs et d'acteurs institutionnels du développement économique. NEKOE a pour mission sur le territoire de permettre aux entreprises de tous secteurs de trouver de nouveaux champs de croissance, en s'appuyant sur la recherche en science des services.

La facilitation à l'accès au crédit bancaire

Avec un abondement de 2 M€ par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), le Fonds Régional de Garantie Centre (FRG) a rendu les concours bancaires plus accessibles aux créateurs et repreneurs de PME, permettant ainsi de concrétiser et/ou de consolider les opérations projetées. Le champ d'intervention du FRG Centre a été élargi afin de permettre d'intervenir lors des opérations de renforcement de trésorerie. Ce sont ainsi près de 57 projets qui ont été soutenus pour un volume de crédits garantis proche de 25 M€.



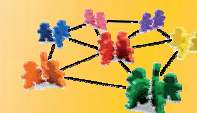
L'appui à la mutualisation des compétences pour faire face à la crise

À l'initiative du Pôle Automobile Région Centre et de l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), deux associations financées significativement par la Région, un groupe de fabricants d'équipements de production pour l'industrie automobile, a engagé une démarche collective de gestion des compétences. Cette action s'est inscrite dans une logique de coopération destinée à renforcer leur capacité commune de réponse aux donneurs d'ordres (français, internationaux) et ainsi mieux traverser la crise.

Chiffres clé 2009

↳ **11 clusters soutenus regroupant 700 adhérents**

↳ **2 nouveaux clusters 2009**
APER (Aérocentre Pôle d'excellence régional) et Nekoé



↳ **500 jeunes sensibilisés à la création d'entreprise dans le cadre du dispositif Graine de Boîte**

Vie associative et Economie Sociale et Solidaire

Les temps forts en 2009

L'accueil d'une antenne de l'URSCOP en région Centre :

En 2009, la Région Centre, attachée au développement de l'emploi, a souhaité soutenir le mouvement coopératif qui développe une autre façon d'entreprendre, plus sociale, plus humaine et solidaire.

L'année 2009 est alors marquée par l'implantation territoriale de l'**Union régionale des entreprises coopératives (URSCOP)** et l'ouverture d'une antenne régionale.

Avec la présence de l'URSCOP, la Région entend **encourager la création de nouvelles coopératives sur le territoire régional** et faire de ces structures une alternative reconnue pour la création, la transmission, la reprise et la pérennité des entreprises régionales.

Une convention cadre entre la Région et l'URSCOP a été signée pour une période de trois ans 2009 – 2011.

Les Assises régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :

Ayant à cœur de créer un rendez-vous annuel et de proposer un lieu d'expression et d'échanges avec l'ensemble des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, la Région organise depuis 2008 des **Assises régionales de l'Economie Sociale et Solidaire**

Dans le contexte de crise que l'économie française traverse, la thématique retenue en 2009 pour la deuxième édition des Assises régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, était : « l'Economie Sociale et Solidaire, des bonnes pratiques porteuses d'avenir : que peut apporter l'ESS en situation de crise, quelle place peut-elle tenir, quelles réponses peut-elle fournir pour une économie durable et responsable ? »



Les politiques régionales

Donner aux réseaux les moyens de leur positionnement régional et de leur développement

Depuis 2006, la Région a conventionné avec l'ensemble des têtes de réseaux fédératives des associations et des structures de l'Economie sociale et solidaire.

Elle apporte ainsi notamment un appui significatif aux actions mises en œuvre par :

- la **Conférence Permanente des Coordinations Associatives, la CPCA Centre** qui regroupe actuellement 8 coordinations associatives. Elle est un lieu de concertation entre les différentes composantes de la vie associative (sport, famille, éducation, développement rural, culture, solidarité, tourisme social, environnement, sanitaire et social).
- la **Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, la CRESS Centre** qui s'est donnée pour mission prioritaire de promouvoir l'économie sociale et solidaire et ses valeurs sur le territoire régional, favoriser la mutualisation des ressources financières et la création d'activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Favoriser la consolidation et le développement des associations : CAP'ASSO

Avec **CAP'ASSO Centre**, (Contrat d'Appui à l'Emploi Associatif en région Centre) la Région marque depuis 2005 son souhait d'apporter une réponse adaptée aux différents et nombreux besoins du monde associatif.

CAP'ASSO est une aide aux projets d'activité mis en place par les associations, matérialisée par un soutien financier des emplois en CDI, créés et/ou consolidés, et générés par la mise en œuvre du projet.

Chiffres clé 2009

↳ **CAP'ASSO CENTRE en 2009, c'est :**

* **381 projets aidés, dont 173 renouvellements**

* **484 emplois aidés dont 182 emplois en création, 302 emplois en consolidation (dont 242 renouvellements).**

* **11,827 M€ de subventions accordées.**

↳ **Assises régionales de l'ESS :**

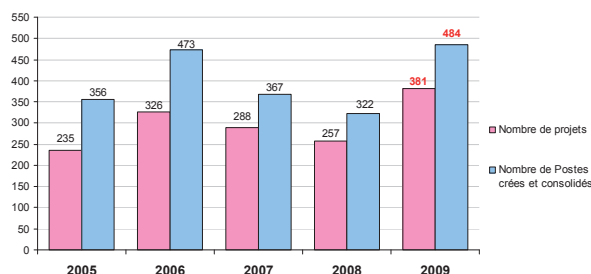
* **250 participants aux Assises régionales de l'ESS,**

* **3 ateliers de réflexion en simultané ;**

* **14 intervenants : chercheurs – acteurs de terrain, structures de l'ESS**

Economie - Emploi

Evolution de CAP'Asso de 2005 à 2009

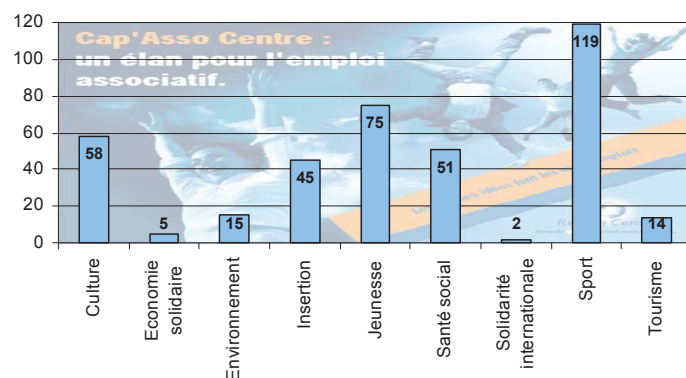


CAP'ASSO s'adresse à toute association œuvrant dans les secteurs de l'environnement, du sport, de la culture, du social, du tourisme, de l'éducation populaire et de la coopération décentralisée.

La durée de l'aide est de 3 ans maximum par projet, éventuellement renouvelable.

L'année 2009 est l'année de la première « vague » de renouvellement.

Projets créés et renouvelés par domaine d'intervention



Aider la création de nouvelles activités portées par des demandeurs d'emploi

Depuis son implantation en région Centre, la Région est partenaire de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, l'ADIE, qui finance et accompagne les créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire. Cet engagement a été renforcé en 2009 par la mise en place d'un dispositif dénommé, **CAP'Solidaire**, destiné à accompagner financièrement les premiers investissements nécessaires au démarrage de leur activité.

Chiffres clé 2009

40 CAP'Solidaire accordés pour des projets portés par des demandeurs d'emploi



Les temps forts en 2009

La signature de la convention cadre 2009/2011 avec la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat

La Région et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, pour les 3 années à venir, ont convenu d'unir leurs efforts et d'agir de concert en direction des trois priorités suivantes :

- Le développement durable et la dynamisation des entreprises et des territoires,
- Le renouvellement du tissu artisanal par la création et la transmission d'entreprises,
- Le soutien à l'emploi et à la formation.

L'élargissement du partenariat avec la Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissement (SIAGI) par l'extension du Fonds Régional de Garantie dédié à la Reprise à la garantie Court Terme, et par l'abondement de la dotation initiale de 0,5 M€

Les politiques régionales

Accompagner la création et la reprise d'entreprises artisanales :

40% des créations d'entreprises en région Centre sont des créations d'entreprises artisanales.

En 2009, même si la création d'entreprises artisanales reste dynamique, on note un effet de tassement qui découle d'une conjoncture économique qui s'essouffle en France. Un ralentissement sensible des immatriculations a été constaté à partir du dernier trimestre 2008 (données CRMA bilan d'activités 2008).

La conjoncture actuelle a conduit la collectivité à soutenir la demande

à travers une série de mesures à effet immédiat :

- les prêts et subventions à la création ou reprise d'entreprises artisanales ont été renforcés
- la dotation initiale, consacrée au fonds régional de garantie créé auprès de la SIAGI et dédié aux projets de reprise dans l'artisanat a été doublée.

En parallèle, la Région accompagne, depuis son origine, le programme régional Transmission / Reprise mis en œuvre par le réseau des Chambres de Métiers et Chambres de Commerce et poursuit son soutien financier aux 8 Plates Formes d'Initiatives Locales implantées en région (structures d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprises).

Accompagner la modernisation et le développement des entreprises artisanales

La Région Centre entretient un partenariat étroit avec le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour faire bénéficier les artisans d'une politique économique adaptée à leurs besoins.

Grâce au soutien financier de la Région, les 6 Chambres de Métiers et de l'Artisanat travaillent depuis 2007 sur deux programmes d'actions prioritaires :

- la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, qui offre un accompagnement des entreprises artisanales en matière de ressources humaines,
- l'Environnement et le Développement durable, développé par des actions autour de 4 axes : maîtrise de l'énergie, Eco – construction et développement des énergies renouvelables, gestion des déchets, réduction des pollutions atmosphériques.

En 2009, ces programmes thématiques ont été rejoints par le lancement de deux nouveaux programmes de filière portant sur les Métiers d'Art et l'Alimentaire.

Chiffres clé 2009

8 M€ affectés au renforcement de la capacité financière des entreprises artisanales en phase de création ou reprise.

408 créations ou reprises d'entreprises artisanales financées,

1 M€ consacré aux projets de modernisation des entreprises.

55 projets de mise aux normes ou modernisation d'entreprises aidés.

0,5 M€ de dotation complémentaire sur le fonds régional de garantie créé avec la SIAGI

Economie - Emploi

Favoriser la promotion des entreprises et du secteur

Chaque année, la Région finance des actions destinées à promouvoir et valoriser l'image de marque de l'Artisanat auprès du grand public.

Deux opérations phares ont été notamment organisées par la Région en 2009 :

- **Un espace sur l'Eco-construction en région Centre**, enrichi par la présence d'une trentaine d'entreprises, co-organisé avec la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat, aux Artisanales de

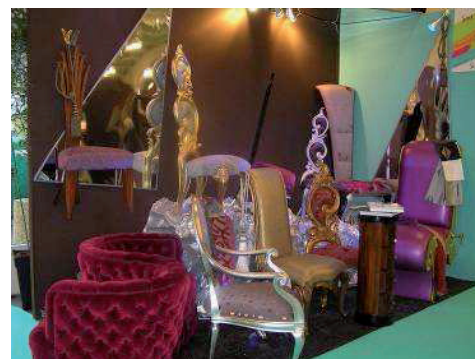


Chartres, du 09 au 12 octobre 2009 (à Chartreexpo).

- **La 7^{ème} édition du Salon régional des métiers d'art**, du 13 au 15 février 2009 (au parc des expositions d'Orléans).



Tout ce que la région Centre compte de créativité et d'esthétisme dans les domaines de la restauration (de meubles, d'œuvres d'art), du bois, du cuir, de la céramique, de la déco, des métaux précieux ou encore de la tapisserie (...) y est chaque année présenté et accessible gratuitement au grand public.



Chiffres clé 2009

- ↳ **Dans le cadre de la mesure CREAM : 408 dossiers instruits, 8,2 M€ alloués à destination des entreprises artisanales**
- ↳ **31 entreprises de l'éco-construction autour de l'espace Région aux Artisanales de Chartres**
- ↳ **139 exposants présents au salon régional des Métiers d'Art à Orléans, près de 14 000 visiteurs**

Les temps forts en 2009

La poursuite de la signature des CAP filières (Contrat d'Appui au Projet) avec celui sur la viticulture (2 336 000 € sur 4 ans) et celui sur les bovins lait avec 2 291 000 €. Dans le même temps, pour répondre aux besoins liés aux difficultés conjoncturelles des filières, la Région a revu à la hausse son engagement dans le cadre du **CAP ovin** avec un effort supplémentaire de plus de 400 000 € sur 2 ans et une augmentation des taux d'aide à l'investissement. Elle a également adapté ses **CAP bovins viande, équins et arboriculture**.

Grace à son CAP arboriculture, la Région a accru son soutien à la protection des vergers contre la grêle.



L'adoption du Plan Régional Bio

L'adoption de ce plan pluriannuel coordonné par les financeurs Région et Etat et les principaux acteurs de l'Agriculture Biologique en région marque, d'une part, l'aboutissement d'une année de travail thématique et, d'autre part, la volonté des partenaires de s'engager dans une dynamique renforcée autour de la production en Agriculture Biologique. La Région poursuit son engagement historique envers ce mode de production par l'adoption de deux mesures significatives :

→ Le **CAP Conversion** : il s'agit, à travers ce contrat avec l'agriculteur,

de lui apporter un appui technico-économique au moment de sa conversion en Agriculture Biologique. Cet appui sera réalisé par les Groupements d'Agriculture Biologique, les Chambres départementales d'agriculture et les organismes économiques (organisations de producteurs, coopératives,...). La Région s'engage à hauteur de **800 000 €** ce qui correspond au soutien de 100 agriculteurs sur 4 ans.

→ L'**appui à la création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)** pour la commercialisation de produits Bio de la région auprès des **restaurants scolaires**. Cette société coopérative regroupe une trentaine d'adhérents : des producteurs, des transformateurs, un distributeur de produits alimentaires, mais aussi, et c'est l'originalité du statut des SCIC, les salariés, la Région, une association de consommateurs et une association de parents d'élèves.

Les politiques régionales

Le lancement du recensement du patrimoine alimentaire de la Région

Il s'agit, à travers ce travail scientifique conduit par l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures Alimentaires (IEHCA) basé à Tours, **d'inventorier les productions et savoir-faire des territoires de la région**. Ces éléments devront conduire, après deux années de travail, d'une part, à l'élaboration d'un ouvrage complet sur le sujet et, d'autre part, à la création d'une **dynamique de filière** qui devrait permettre la mise en valeur des différents acteurs de ces produits et savoir-faire concourant ainsi à l'attractivité du territoire régional pour la richesse de sa gastronomie.

Chiffres clé 2009

↪ **700 projets accompagnés**
dont :

* **125 projets de bâtiments d'élevage**

* **1 600 visites d'appui technique**

* **170 ha de vergers couverts avec des filets paragrêle ou de la lutte antigèle**

* **3 ha de vergers rénovés**

* **100 suivis d'installation**

↪ **12 Cap Filières**

↪ **Zoom sur l'Agriculture Biologique**

* **220 000 € d'aide à l'investissement sur des bâtiments en agriculture**

La première édition d'Eurogusto à Tours

Ce salon, qui s'est tenu en novembre 2009, a permis à la fois une présentation des produits locaux des différents pays européens ainsi que des rencontres et échanges autour de l'alimentation, du goût et des produits alimentaires, dans un souci de rapprochement entre producteurs et consommateurs et de développement durable. Ce salon a accueilli 16 000 visiteurs.

L'appui à l'expérimentation

L'année 2009 aura également été l'occasion de **valorisations importantes des travaux d'expérimentation conduits dans le cadre des CAP bovin viande et caprin**. Ainsi, plus de **700 éleveurs** étaient présents sur le site de la station de l'OIER des Bordes à Jeu les Bois (36) en septembre pour échanger sur les perspectives économiques de la filière et avoir un aperçu des évolutions techniques sur l'alimentation des troupeaux et la gestion des pâturages. Enfin, plus de **100 éleveurs caprins**



Plus de 700 personnes présentes à la ferme expérimentale des Bordes

se sont réunis sur la station INRA de Bourges en décembre pour avoir des informations sur la maîtrise sanitaire des troupeaux mais également pour avoir un aperçu des travaux de recherches actuellement conduits par l'INRA et financés par la Région au titre de la politique de recherche.

L'emploi et l'installation

L'année 2009 voit la montée en puissance de plusieurs dispositifs portés par la Chambre d'agriculture et en partie financés par le Conseil régional : Gestion de l'emploi et des compétences, programme GEHODES + , Nouvel Installé Non Aidé (Nina +), et la poursuite des actions de repérage des cédants, d'accompagnement post installation ou encore le travail sur la multifonctionnalité de l'agriculture.

L'appui aux projets de méthanisation et aux énergies renouvelables

Avec la mise en place du dispositif de sensibilisation et de valorisation de la **méthanisation** dans les exploitations agricoles, la Région a amplifié son programme en faveur **des énergies renouvelables**. Ainsi, le projet s'articule en 3 volets. Le premier concerne la sensibilisation et l'**identification des gisements de ressources méthanisables**. Le second permet d'apporter un financement **pour les études de faisabilité de méthaniseurs**. Enfin, le dernier concerne le **soutien financier de quelques projets** dans une optique de démonstrateur.

La Région soutient également un programme d'action en faveur de la production et l'utilisation de la biomasse à la ferme (huile végétale pure, chanvre, paille,...) porté par l'association Alterénergie.

Le soutien à la Promotion des produits de la région

Au-delà des nouvelles actions, présentées précédemment, la Région a poursuivi le financement des actions de promotion des produits régionaux à travers des événements comme **le salon de l'agriculture** (260 m² dédiés aux produits et à des animations sur la gastronomie régionale), **le salon de la gastronomie d'Orléans, Vitiloire**,...

La mise en place d'une action de promotion des produits de la région, « **Menu Saveur** » en direction des **restaurants scolaires** en partenariat avec le service promotion de la chambre régionale d'agriculture : plus de 50 établissements ont répondu favorablement à cette initiative.

Chiffres clé 2009

biologique (bovin viande et volailles)

* 684 000 € d'aides à la structuration, à la coordination et à la certification

Les temps forts en 2009

Définition et mise en œuvre d'une nouvelle stratégie partagée de marques touristiques régionales :

Afin d'avoir une réelle visibilité sur les marchés français et étrangers, la Région Centre a décidé d'appuyer la promotion touristique sur les marques pérennes et puissantes que sont : le Val de Loire, La Loire à Vélo, les Châteaux de la Loire, le Berry et la Touraine.

Campagne médiatique régionale pour la Loire à Vélo



"Inutile de traverser le monde pour en prendre plein les yeux"

Les rencontres annuelles du tourisme organisées par le Comité Régional du Tourisme (10 novembre 2009) : 250 acteurs du Tourisme en Région ont participé à cette manifestation. 3 thèmes étaient mis en lumière : la stratégie de marques touristiques régionales, les grands sites du Val de Loire, La Loire à Vélo.

L'ouverture du site internet www.loire-chateaux.org : ce site est le résultat de la démarche collective de promotion et d'excellence réunissant 19 grands sites du val de Loire

Les politiques régionales

Avec 3 milliards de retombées économiques et 26 000 emplois salariés, le tourisme en région Centre représente un secteur économique important, caractérisé par des emplois non délocalisables, des activités qui participent à la valorisation des territoires et du patrimoine et à l'enrichissement culturel et économique de ses habitants.

La stratégie régionale consiste à créer les conditions favorables au développement de l'activité touristique sur le territoire et repose sur **4 axes de travail majeurs** :

La Loire à Vélo

un projet structurant pour le développement d'un tourisme durable

- Le coût total d'aménagement de l'itinéraire : 52 M€.
- 400 km d'itinéraires déjà ouverts aux cyclistes
- Une marque promue à l'échelle nationale et internationale
- Un réseau de prestataires touristiques labellisés (hébergement, loueurs de vélo, OTSI et sites de visites).

Le soutien aux hébergements touristiques

La Région soutient la création d'hébergements touristiques et l'amélioration qualitative de l'offre par le financement. des opérations d'accompagnement des porteurs de projets :

- **CAP hébergement**, dispositif dédié à l'hôtellerie, aux gîtes et chambres d'hôtes et à l'hôtellerie de plein air. En 2009, **81 projets de création et de rénovation** d'hébergements touristiques ont été financés par le Conseil régional, pour un total de 1,6 M€, dont des projets insolites et innovants : cabanes perchées dans les arbres, roulottes, camping Huttopia...

Chiffres clé 2009

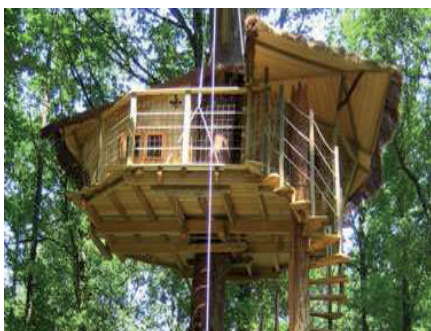
↗ **301 400** cyclotouristes comptabilisés sur "La Loire à Vélo", soit **5,1 Millions d'euros** de retombées économiques estimées en 2009

↗ **5 634 724** nuitées dans les hôtels de la région Centre

↗ **Environ 5 millions** de visiteurs accueillis dans les **19 grands sites patrimoniaux** du Val de Loire inscrits dans la démarche d'excellence

Economie - Emploi

- **CAP hébergement structurant**, dispositif dédié aux résidences de tourisme et villages vacances. 6 opérations majeures ont été soutenues depuis sa création.



La promotion touristique

la Région Centre confie au Comité Régional du Tourisme la définition et la mise en œuvre de la **stratégie marketing**. L'objectif est de développer la notoriété, l'image et la fréquentation touristique de la destination régionale.

Les actions de promotion opérées sur les marchés français et étrangers sont menées en partenariat avec les acteurs publics et privés du territoire et s'appuient sur les filières prioritaires (Loire à Vélo, les grands sites du Val de Loire, le tourisme d'affaires, le tourisme de nature, ...).

La formation des acteurs touristiques : Destination Centre

Le Conseil régional a confié à la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) la mise en place d'un plan de formation d'envergure ouvert aux 19 filières professionnelles du Tourisme : **Destination Centre**. Chaque année, plus de 60 sessions de formations gratuites sont organisées en faveur des professionnels du tourisme (hébergements, offices de tourisme, sites de visites...).

Les objectifs sont de renforcer les compétences des acteurs et la qualité des prestations, de favoriser la mise en œuvre du réseau des acteurs touristiques et enfin de développer les nouveaux services touristiques.



Tourisme et PNR

La Région, à travers son accompagnement des trois Parcs Naturels Régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine et Perche) contribue au développement du tourisme de nature.

À ce titre, le parc naturel de la Brenne a développé une action exemplaire : un éco-tourisme de nature, basé sur le respect de l'environnement et la valorisation des patrimoines. De plus, cette action cible également un public anglophone (accueil en anglais, participation au British Birdwatching Fair...).

Recherche - Innovation - Technologie - Enseignement supérieur

Les Régions n'ont pas de responsabilité directe dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui sont des missions de l'Etat. Néanmoins, la Région Centre s'investit très fortement, d'abord au titre de sa double responsabilité de développement économique et d'aménagement du territoire, ensuite au titre de la solidarité avec les jeunes. Dans notre économie de la connaissance, le lien vertueux entre le tissu économique et les établissements qui transmettent et créent du savoir, est primordial. C'est pourquoi la Région Centre a élaboré en 2007 une stratégie de soutien à la recherche, et qu'elle encourage la constitution du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur régional. Dans ce cadre, elle finance des projets de recherche répondant aux besoins des habitants, favorise l'ouverture internationale et encourage toutes les formes de coopération avec les entreprises. Cette démarche peut s'appuyer sur des interfaces (ARITT, structures de transfert de technologie), des organisations fédératives comme les pôles de compétitivité, des actions collectives. A travers le Contrat de Projets Etat-Région, des financements sont apportés à l'Etat pour les constructions universitaires. Les étudiants bénéficient des mesures Ordicentre et Mobicentre pour faciliter le suivi de leurs études en région et à l'étranger.

Recherche, Technologie, Innovation

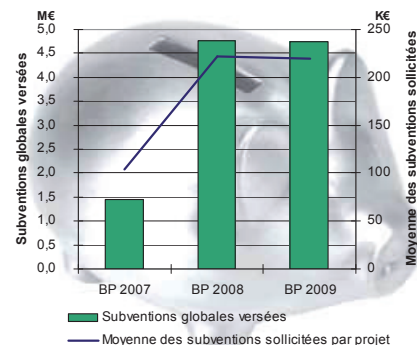
Les temps forts en 2009

Dans le cadre des « semaines de l'avenir », la Région a organisé une « **semaine de la recherche** » entre le 2 et 6 février 2009, qui a permis d'illustrer les thématiques prioritaires de la Région dans son soutien à la recherche et à l'innovation (habitat de demain, déplacements et gestion des flux des personnes et des biens, nutrition santé, bien-être, tourisme et loisirs), et de faire ainsi mieux comprendre les enjeux et l'impact pour les citoyens de l'action régionale. Une rencontre intitulée « **Regards sur la recherche en région Centre** » a été organisée le 5 février 2009. Elle a rassemblé autour des **élus régionaux environ 150 chercheurs des laboratoires publics et des entreprises de la région**. La semaine de la recherche a enfin été l'occasion de diffuser le premier numéro de la « Lettre Recherche et Technologie », publication destinée à informer régulièrement les chercheurs publics et privés sur l'action de la Région.

Les politiques régionales

La Région a poursuivi la mise en œuvre de la **stratégie régionale en matière de recherche et de technologie**, définie en 2007 en s'appuyant sur les recommandations du COnseil de la REcherche et de la Technologie. Les interventions de la Région ont visé à favoriser la constitution ou le renforcement des pôles de compétences à visibilité nationale voire internationale et à soutenir les projets de recherche susceptibles d'avoir

des retombées reconnues sur le territoire régional.



La Région encourage par ailleurs la constitution de passerelles entre économie, recherche et structures d'appui à l'innovation, qui sont essentielles à la vitalité économique de notre territoire.

Constituer et renforcer des pôles de compétences

La Région a lancé deux campagnes d'appels à projets de recherche. **76 projets de recherche** ont été soumis. **25 de ces projets ont été retenus**, soit au titre de leur excellence scientifique, soit au titre de leur impact socio-économique pour le territoire régional. Le montant total des subventions versées par la Région est proche de 5 M€, confirmant la forte augmentation observée en 2008 par rapport à 2007.

Chiffres clé 2009

- ↳ **Appels à projets de recherche : 25 projets retenus ; subvention totale proche de 5 M€**
- ↳ **Volet recherche du CPER : subvention totale supérieure à 5 M€**
- ↳ **50 doctorants ont débuté leur thèse avec le soutien de la Région**

Recherche - Innovation - Technologie - Enseignement supérieur

Les projets reçus par la Région impliquent fréquemment des partenariats non académiques, c'est le cas par exemple des projets **CONT-VERRCOL** (détection fiable de bouteilles et de flacons de verre contre-faits, projet soutenu par le pôle de compétitivité « Cosmetic Valley ») et **RADICEL-K** (projet associant chercheurs et acteurs régionaux de l'aide au développement, comme l'association Centraider).

Dans le cadre du contrat de projets Etat-Région 2007-2013, la Région a poursuivi le soutien de **23 programmes de recherche structurants** au titre des articles 1.1 « Biologie santé bien-être », 2.1 « Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie », 3.5 « Villes, territoires et civilisations », 3.6 « Sol, sous-sol et eau ».

Favoriser l'ouverture internationale de la recherche

Dans ce domaine, la Région est intervenue par :

- le soutien à l'organisation de **30 colloques internationaux**, moyen d'ouverture essentiel pour la recherche régionale,
- le **financement d'un poste d'ingénieur** au sein de la Cellule Europe mutualisée entre le CNRS et les deux universités, qui facilite l'accès des laboratoires aux projets et aux financements européens,
- l'**accueil de chercheurs étrangers** dans les laboratoires via le Studium et le centre de mobilité des universités.

Inciter à la coopération entre recherche publique et entreprises sur des thématiques ayant un impact socio-économique à court ou long terme

Le soutien apporté par la Région a abouti à la **signature de deux contrats de performance pluriannuels** (2009-2011) respectivement entre les pôles « Elastopôle » et « Cosmetic Valley » et leurs financeurs. Cette évolution vers une logique de contractualisation amène ces pôles à s'engager sur leur positionnement stratégique et sur la mise en œuvre de programmes d'actions assortis de calendrier de réalisation et d'indicateurs de suivi des résultats. Le pôle « Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique » a mis en place, avec le soutien de la Région, un plan d'actions qui devrait aboutir à la signature d'un tel contrat de performance en 2010.

L'année 2009 a vu l'inauguration du CRR (Centre Régional de Res-

sources pour l'Innovation), nouvel outil permettant à l'ARITT (Agence Régionale de l'Innovation et du Transfert de Technologie) d'accueillir les acteurs régionaux de l'innovation (entreprises, chercheurs, pôles de compétitivité ou institutionnels) dans le cadre de réunions, rencontres d'affaires, colloques, formations, ...

L'**incubateur public régional LANCEO** au sein de l'ARITT a poursuivi sa mission d'accompagnement aux porteurs de projets de création d'entreprises, souvent en lien avec la recherche publique, offrant un appui en matière de formation, de conseils et de recherche de financements. Les créations de start up les plus récentes s'attachent aux thématiques proches du développement durable (FOOTWAYS : impact des pesticides ; AENERGIS : collecte des déchets).

Informier les citoyens sur le développement scientifique et technique et ses enjeux

La Région soutient la diffusion de la culture scientifique et technique **en finançant les programmes d'actions de structures comme Centre Sciences, les Petits Débrouillards et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture**. En 2009, l'accent a été mis sur Darwin et l'évolution, mais aussi sur l'astronomie, en synergie avec l'UNESCO. Les **13^{èmes} Rencontres scientifiques de la région Centre** ont amorcé un débat sur la chimie, ses multiples talents et les craintes qu'elle suscite par rapport à la nature, « **La chimie ? Parlons-en !** », qui se poursuivra jusqu'en 2011, déclarée « année internationale de la Chimie ».

Ouvrir les TPE/TPI et PME/PMI à l'innovation et favoriser le recrutement des chercheurs et jeunes diplômés

La Région est intervenue dans le pilotage et le financement de **trois actions collectives destinées à sensibiliser et accompagner les PME/TPE dans leur processus d'innovation** (Tremplinno dans le Loir-et-Cher, Sensinno dans l'Eure-et-Loir, Berrinnov dans le Cher et l'Indre). Ces opérations ont pour objectif principal de diffuser plus largement l'innovation dans les territoires en permettant une augmentation des primo-innovants et un meilleur soutien aux entreprises plus expérimentées dans leurs démarches d'innovation et de R&D. Elles bénéficient du soutien de l'ARITT pour leur animation.

Enseignement supérieur

Les temps forts en 2009

La Région a soutenu l'élaboration du **schéma de développement immobilier des deux universités**, élaboré en cohérence avec les projets des deux établissements et avec les objectifs de mutualisation associés à la mise en place du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) « Centre Val de Loire Université ». Ce schéma pose les bases du développement des universités pour les années à venir.

Les politiques régionales

Aménager, construire des équipements modernes

L'engagement fort de la Région pour les constructions immobilières universitaires, facteur essentiel de l'attractivité de l'enseignement supérieur, s'est fortement renforcé. **Près de 5 M€** ont ainsi été investis par la Région en 2009 dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région, permettant la mise en œuvre d'opérations comme l'aménagement de la Faculté de Droit dans la Salle d'Armes à Bourges, ou la construction de la Faculté de Médecine sur le site de La Riche (Tours).

Aider à la mobilité internationale des étudiants

La mesure **MobiCentre** a été élargie aux formations hors Europe à partir de la rentrée universitaire 2009. Cette évolution était fortement attendue par les étudiants aussi bien que par leurs établissements, pour lesquels l'ouverture internationale est un enjeu stratégique. Environ **2 000 étudiants** ont pu bénéficier d'une aide, pour des séjours à l'étranger d'une durée moyenne proche de 6 mois pour les formations, et de 3,5 mois pour les stages.

Aider les étudiants dans leurs études et leur vie quotidienne

Les modalités de la mesure phare **OrdiCentre** ont été modifiées. Depuis la rentrée universitaire 2008-2009, **les ordinateurs portables sont attribués à titre gratuit aux étudiants de Master 1 et de première année de cycle ingénieur et grandes écoles de commerce.**

Cette simplification de la mesure, conjuguée à la baisse des prix des matériels informatiques, a permis une économie importante aussi bien pour la Région que pour les étudiants. Dans le même temps, la mesure a pu être **élargie aux étudiants inscrits dans des formations de niveau supérieur au baccalauréat, contraints par leur handicap à l'utilisation d'un ordinateur pour suivre leurs études**. Ces évolutions ont contribué à l'augmentation des fournitures d'ordinateurs portables, de l'ordre de 6 % (3 600 bénéficiaires) par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre des mesures dédiées spécifiquement aux jeunes, durement atteints par la crise socio-économique, la Région a mis en place **une aide de 100 € pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants**. Cette aide a bénéficié aux étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux.

Toujours dans l'objectif d'une véritable égalité des chances dans l'accès aux études supérieures, la Région soutient l'installation de salles informatiques libre-service dans les résidences étudiantes. **21 salles ont ainsi été équipées en fin d'année 2009.**



Mesure Ordi-Centre (Copyright : Pascal FOULON/Studio Pionnier)

Chiffres clé 2009

↳ **5 M€ pour les constructions universitaires**

↳ **2 000 étudiants en séjour de formation ou en stage à l'étranger**

↳ **3 600 étudiants équipés gratuitement d'un ordinateur portable**

Formation tout au long de la vie : Formation initiale

Dans le domaine de la formation initiale des jeunes, la Région a, d'une part, la responsabilité des bâtiments des lycées publics (construction, maintenance), ainsi que des activités de support (restauration, internats, chauffage, nettoyage, entretien...), et, d'autre part, de l'apprentissage, à travers l'élaboration de la « carte régionale de l'apprentissage », le financement des maîtres d'apprentissage, l'équipement des Centres de Formation d'Apprentis. Au-delà, la Région Centre a souhaité être solidaire des familles en finançant les livres scolaires et le premier équipement des apprentis. Elle propose, en coordination étroite avec l'Education Nationale, des soutiens aux établissements, aux familles et aux élèves, des initiatives visant à éviter le décrochage scolaire, à informer sur les risques de santé, et surtout une forte incitation à la mobilité internationale. A travers des dispositifs adaptés, la Région encourage la découverte des pays européens, et si cela est possible, des expériences de stages à l'étranger. Environ 7000 jeunes bénéficient chaque année des « Trans Europe Centre », ou d'euro-métiers Centre. Des expérimentations sont menées afin de doter chaque lycéen et apprenti d'un « Environnement Numérique de Travail ».

Lycées

Les temps forts en 2009

Le Lycée du Subdray, nouveau lycée agricole du Cher a ouvert ses portes le 7 septembre 2009. La communauté scolaire composée des lycéens, apprentis, professeurs, agents des lycées et administratifs a pris possession de ce nouvel outil. 20 000 m² construits, un site de 200 ha pour un lycée agricole qui propose des formations dans les secteurs de l'enseignement général, des services aux personnes, de la production, de l'aménagement.

6 Mesures jeunes pour faire face à la crise adoptées en assemblée plénière de mars 2009 dont 1 mesure à l'attention plus particulière des jeunes pré bac au lycée : l'aide à la restauration scolaire pour l'année scolaire 2009/2010. La mesure « jeunes d'avenir » permet quant à elle de financer des projets à l'initiative des jeunes et portés par eux, projets d'intérêt général, témoignant d'une réelle motivation de s'impliquer et d'agir pour une cause et intégrant, quel que soit le domaine, une dimension de citoyenneté, de solidarité et/ou de développement durable.

PASS-I*Lab

La Région Centre a décidé de construire, sur le site du lycée des métiers du bâtiment, des travaux publics et du géomètre (Lycée Gaudier Brzeska à Saint-Jean de Braye, Loiret), des locaux expérimentaux de type "maison passive" pour la formation aux technologies bioclimatiques.

Le but de ce bâtiment "Pass-I*Lab" est de démontrer concrètement les

implications économiques de la construction selon ce principe.

La construction de trois nouvelles chaufferies bois pour les lycées agricoles de Touvent, du Subdray et d'Amboise.

Les politiques régionales

Construction

La Région est intervenue sur son patrimoine, en 2009, au travers de 58 nouvelles opérations de construction, restructuration ou gros entretien / grosse réparation, ouvertes pour un budget global de 46,38 millions d'euros.

En particulier, on retiendra :

- Pour le Lycée Jacques Cœur, la mise en conformité demi-pension et l'évolution filière hôtellerie (mise à niveau sanitaire)
- Pour le Lycée Grandmont, la mise aux normes Self O centre du restaurant scolaire (sols, murs ou plafonds...)
- Pour le Lycée agricole de Vendôme, la mise en peinture générale des locaux, la réfection des sanitaires, la réfection foyer et le remplacement du Tableau Général Basse Tension.

Parallèlement, 20,52 millions d'euros ont permis la poursuite de programmes précédemment engagés et ont notamment permis de voir aboutir les concours de :

Chiffres clé 2009

↗ 98 742 lycéens (78 571 dans le public et 20 171 dans le privé)

↗ 1,8 millions de m² de surface hors œuvre nette (surface habitable)

↗ Surface moyenne d'un EPLE : 15 000 m²

↗ 1 000 logements de fonction, 92 restaurants scolaires, 75 internats, 58 gymnases

↗ 10 millions de repas servis chaque année

↗ 10 nouveaux restaurants labellisés Self'O Centre.

Formation tout au long de la vie : Formation initiale

- EREA (Enseignement Régional d'Enseignement Adapté) Eric Tabarly : restructuration.
- Lycée Jean Mermoz : restructuration des ateliers,
- Lycée Jehan de Beauce : restructuration des ateliers,
- Lycée Claude de France : construction du gymnase.

Une cinquantaine d'opérations d'ampleur diverse a été livrée parmi lesquelles les plus significatives sont, outre l'ouverture en septembre 2009 du nouveau lycée agricole du Cher au Subdray :

- L'ouverture du nouveau gymnase et de l'externat réhabilité du lycée Marceau de Chartres
- L'ouverture des ateliers reconstruits du lycée Maréchal Leclerc de St Jean de la Ruelle

Enfin des opérations majeures se sont poursuivies et permettront des livraisons échelonnées à partir de 2010 :

- La restructuration du lycée Victor Laloux de Tours
- La deuxième phase de construction d'un nouveau pôle scientifique et Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) du lycée Pothier à Orléans
- La restructuration de l'internat du lycée Rémi Belleau de Nogent le Rotrou
- La reconstruction du restaurant scolaire et la restructuration générale du secteur de l'hôtellerie restauration du lycée hôtelier de Blois.

En maintenance courante, l'exercice 2009 a vu la réalisation de plus de 300 opérations d'investissement concernant à la fois des améliorations du cadre de vie, la mise en conformité partielle de certains sites ou le renouvellement d'installations techniques en fin de vie.

En fonctionnement, plus de 500 commandes de travaux ont été passées. Il s'agit notamment de travaux de peinture et rénovation des revêtements, de réparations diverses des installations techniques et de maintien du clos et couvert des bâtiments, afin d'assurer une continuité d'activité dans les lycées.

Enfin, l'activité des équipes mobiles (EMOP) de Bourges, Châteauroux

et Saint-Jean de Braye a permis d'offrir à plusieurs lycées, un service supplémentaire de réalisation de travaux dans les conditions de réactivité et de qualité caractérisant ces équipes.

Self O'Centre

Penser différemment les temps de repas au lycée, lutter contre la « malbouffe », favoriser la consommation de produits bio et locaux dans les restaurants scolaires sont les objectifs de Self'O Centre.

19 lycées pilotes Self'O Centre ont été concernés pour l'année 2008/2009, dont 10 labellisés en 2009. Ce sont 800 000 € d'investissements qui ont été prévus pour équiper ces 19 lycées. Les cuisiniers continuent à bénéficier du parrainage de Thierry Marx.

Au 30 avril 2010, près de 1 500 dossiers ont bénéficié de la mesure jeune « aide à la restauration scolaire »

Equipement informatique

4,6 M€ investis pour le développement des TICE dont 1,7 M€ investis pour l'équipement informatique des lycées (postes élèves).

Accompagnement éducatif et prévention

Le 3^{ème} appel à projets (année scolaire 2009/2010) pour le **dispositif Lycéens Citoyens** a permis le financement de 35 projets impliquant au total plus de 2 500 élèves.

- 10 projets en développement durable
- 11 projets sur la thématique prévention
- 3 projets de soutien
- 6 projets d'éducation scientifique et technologique
- 5 projets d'éducation artistique et culturelle

Les projets financés sont en majorité pluridisciplinaires et font appel à des partenariats extérieurs.

L'opération de collecte des déchets toxiques en quantité dispersée dans les lycées et CFA se poursuit et étend son périmètre d'action. Elle ramasse notamment désormais les filtres de hottes d'armoires à ventiler des laboratoires

Chiffres clé 2009

- ↗ 88 000 visiteurs dans les salons forums sur l'information et l'orientation financés par la Région
- ↗ 3 200 jeunes suivis dans le cadre de l'opération « assure ta rentrée » dont 70 % trouvent une solution grâce au dispositif.
- ↗ 80 lycées équipés en kiosque ONISEP et 6 CIO à la rentrée 2009/2010
- ↗ 10 salons et forums et le salon de l'étudiant
- ↗ Stages professionnels en Europe (Léonardo) : 33 lycées, 406 lycéens, 1 754 semaines de stages financées
- ↗ Trans Europe Centre : 102 lycées, 7 250 lycéens, 204 projets et 25 pays visités (en tête l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Irlande).
- ↗ Chaque année, environ 20 000 élèves bénéficient de manuels scolaires renouvelés (neufs)

Formation tout au long de la vie : Formation initiale

Information et orientation des jeunes

La Région contribue à la mise en place de kiosques d'orientation, en partenariat avec l'ONISEP, dans l'ensemble de ses établissements scolaires. L'année 2009 a marqué la 4^{ème} vague d'équipement en kiosque ONISEP pour des Centres de Documentation et d'Information (CDI) de lycées et des Centre d'information et d'orientation (CIO).

Ont été signées en 2009 les conventions cadres avec la DR ONISEP et le CRIPTARC pour 3 années sur les thématiques de l'information sur les métiers.

Enfin, se sont poursuivies la professionnalisation et la rationalisation de l'organisation des salons et forums en région

Egalité des chances et intégration

La Région a mis en place depuis 2007 une politique de soutien scolaire. L'extension du dispositif **d'aide aux devoirs** à 13 lycées en septembre 2009 a permis l'inscription de 1 063 élèves. L'aide aux devoirs est particulièrement utilisée en mathématiques, français et anglais.

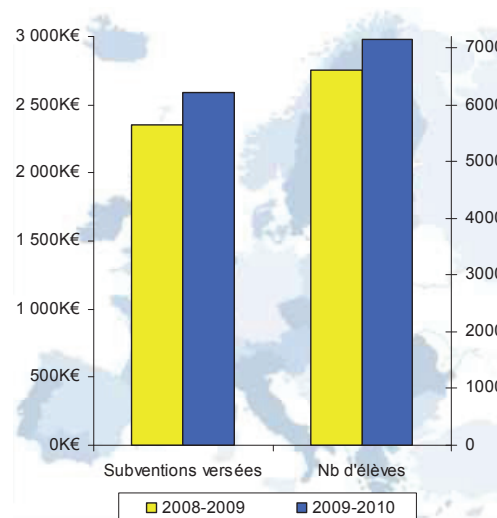
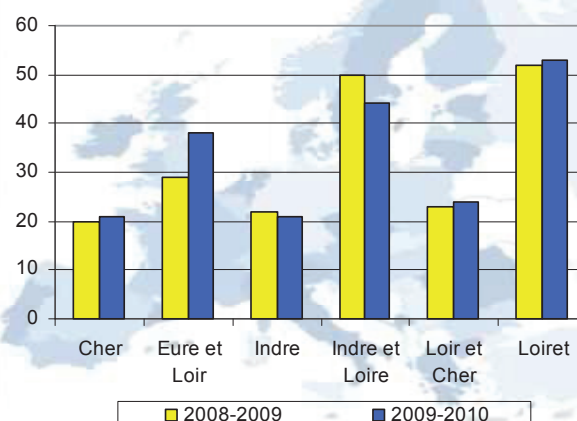
Mobilité

Le dispositif TRANS EUROPE CENTRE (TEC) offre aux lycéens la possibilité d'un séjour en Europe dans le cadre de la classe. La Région finance à 95% les voyages, dont ont bénéficié en 2009, 7 250 lycéens, répartis dans 102 lycées. Ce sont ainsi 204 projets qui se sont concrétisés dans 25 pays visités, les destinations en tête de liste étant l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et l'Irlande.

Le dispositif TEC a évolué en 2009 : la Région a augmenté la durée minimum des séjours avec échange pour favoriser une plus longue immersion des élèves dans les familles. La Région a également augmenté sa participation aux séjours dans les 3 régions partenaires en Europe que sont le land de Saxe Anhalt en Allemagne, la région de Pardubice en République Tchèque et la région de Malopolska en Pologne.

TRANS EUROPE CENTRE

Evolution du nombre de projets par année scolaire



Chiffres clé 2009

- 7 000 lycéens par an bénéficient de l'aide au 1er équipement
- Depuis septembre 2009, 13 établissements bénéficient de l'aide aux devoirs : au 28 février 2010, ceci représente 1 063 élèves actifs (inscrits sur la plateforme) et 627 heures de connexion par mois.
- Lycéens Citoyens en 2009-2010 : 35 projets financés pour 2 500 élèves impliqués
- En juin-juillet 2009, 23 tonnes de déchets toxiques en quantités dispersées collectées dans 128 lycées et 7 CFA
- Dotation annuelle de fonctionnement pour les 102 lycées publics = 32 M€
- Achat d'équipements en 2009 = 16,5 M€
- Aide à l'investissement pour l'enseignement privé = 5 M€

Formation tout au long de la vie : Formation initiale

Apprentissage

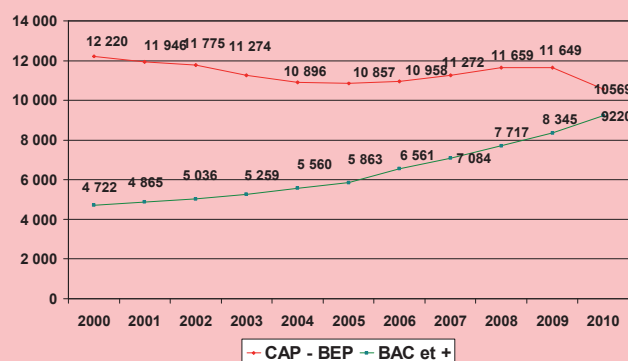
Les temps forts en 2009

L'adaptation de l'offre de formation par l'ouverture de 37 nouvelles formations par apprentissage dont 21 dans l'enseignement supérieur.

L'objectif de la Région est d'élever le niveau de qualification des apprentis, afin de favoriser leur accès à l'emploi et de répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée exprimés par les entreprises. A l'horizon 2010, l'objectif est de 50% des apprentis inscrits dans des formations de niveau bac ou de l'enseignement supérieur.

En la matière, la Région conduit depuis 1998, en partenariat avec tous les acteurs de l'apprentissage, une politique volontariste d'élévation du niveau de qualification des apprentis se concrétisant notamment par l'ouverture de formations relevant de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, **la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans contribue également à cette dynamique d'élévation du niveau de qualification.**

Des résultats concrets : une élévation significative du niveau de qualification des apprentis



A la rentrée de septembre 2009 ce sont près de 47% des apprentis, soit

9 220 apprentis sur 19 789, qui sont inscrits dans des formations de niveau bac ou de l'enseignement supérieur. Depuis 2000, les effectifs d'apprentis dans ces niveaux de formation, sont en constante et forte augmentation.

Les politiques régionales

L'Egalité des chances : une réalité

L'objectif de la Région est de permettre au plus grand nombre de jeunes d'obtenir une qualification et de s'insérer dans la vie professionnelle et sociale.

Les Centres de Formation d'Apprentis accueillent de nombreux jeunes confrontés à d'importantes difficultés scolaires. Ces difficultés constituent pour nombre d'entre eux un facteur d'abandon de leur parcours de formation, avec à la clé des situations sociales très difficiles (chômage, emplois précaires). Afin de lutter contre cette précarisation, la Région a fait de l'accompagnement pédagogique et éducatif des jeunes une priorité.

Dans ce cadre, la Région a engagé l'ensemble des Centres de Formation dans **une démarche active de projets d'établissement** permettant de prendre en charge les jeunes en difficulté. Les principales actions soutenues par la Région concernent **l'adaptation des parcours de formation** (soutien, dédoublements, groupes de besoins, plateformes d'individualisation), **le suivi des jeunes en entreprises**, la **lutte contre les abandons en cours de formation**, **l'introduction des technologies de l'information** (internet, plateformes informatiques, etc.) **dans la formation**, la **mise en place d'actions de prévention des conduites à risques** (SIDA, toxicomanie, etc.), **l'accès des jeunes handicapés à l'apprentissage** et le **développement d'actions culturelles et citoyennes**.

→ 10 000 apprentis ont ainsi bénéficié des actions d'accompagnement mis en place par les Centres de Formation avec le soutien de la Région.

→ 270 jeunes handicapés ont pu suivre une formation.

Chiffres clé 2009

↳ Ouverture de 37 nouvelles formations par apprentissage dont 21 dans l'enseignement supérieur

↳ 10 000 apprentis ont bénéficié d'actions d'accompagnement dans le cadre de l'égalité des chances

↳ 13 CFA ont proposé des actions de mobilité à finalité professionnelle dans le cadre du dispositif « Euro Métiers Centre ». 463 apprentis ont ainsi bénéficié d'une mobilité

↳ Le dispositif « Tran's Europe Centre » a vu la prise en charge de 19 projets collectifs et permis ainsi à 329 apprentis de bénéficier d'une mobilité d'une semaine

Formation tout au long de la vie : Formation initiale

En complément de ce dispositif, la Région propose également aux jeunes et à leurs familles un soutien financier pour l'acquisition d'un équipement professionnel (outillage, tenue de travail) souvent coûteux dans l'enseignement professionnel. Ce dispositif concerne toutes les filières de l'enseignement professionnel (CAP et BAC PRO 3 ans) où est exigé un équipement particulier. L'aide apportée par la Région oscille entre **25 € et 175 €** selon les métiers préparés.

Les actions soutenues ont mobilisé 3,824 millions d'euros en 2009. Elles permettent de constater de très bons taux de réussite à l'examen.

Un parc immobilier modernisé

L'objectif de la Région est de doter les CFA des outils leur permettant d'assurer dans les meilleures conditions leur mission de formation auprès des apprentis.

La Région participe activement à la modernisation des équipements et des locaux des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), afin d'offrir aux apprentis de préparer leurs diplômes dans de bonnes conditions. L'intervention régionale porte sur l'ensemble des activités des CFA : matériels et locaux de formation (enseignement général, enseignement professionnel, administration), services d'hébergement et de restauration.

En 2009, les principales opérations financées ont porté sur :

- la modernisation des locaux d'enseignement du **CFA interprofessionnel de Chartres** (1 250 apprentis),
- la restructuration des locaux administratifs du **CFA du bâtiment de Saint Pierre des Corps** (900 apprentis),
- la rénovation des ateliers « peinture » du **CFA du bâtiment d'Orléans** (900 apprentis),
- l'agrandissement des locaux du **CFA supérieur de l'AFTEC** (1 100 apprentis),
- la construction au **CFA de la ville de Tours** (1 000 apprentis) d'un atelier dédié aux formations de maintenance des ascenseurs ,
- la restructuration complète des locaux du **CFA de la Chambre de Métiers d'Indre et Loire** (1 600 apprentis),

- le raccordement des CFA au **réseau haut débit régional**.

Ces opérations de grande envergure seront réalisées sur plusieurs années.

La promotion de la mobilité des jeunes

Objectif de la Région :

L'action de la Région vise à favoriser une meilleure adaptation des jeunes à l'emploi de demain dans une démarche d'Eurocitoyenneté.

L'intervention de la Région porte sur deux grands dispositifs :

- **L'« Euro Métiers Centre »** qui permet la mise en place d'actions de mobilité européenne **individuelles à finalité professionnelle** courtes de 1 à 4 semaines, ou longues jusqu'à 6 mois. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des grands programmes européens de mobilité.
- **Le « Trans' Europe Centre »** qui s'inscrit dans le cadre général de la politique d'égalité des chances de la Région Centre. Il vise à offrir aux jeunes la possibilité d'effectuer un séjour pédagogique d'une semaine en Europe ou dans un pays associé pendant leur formation (mobilité d'une classe ou d'un groupe). Ce dispositif s'inscrit dans une logique d'Eurocitoyenneté.

En 2009, un nouveau dispositif est venu compléter l'offre existante :

- **Les « actions internationales »** qui permettent à une classe d'apprentis de partir dans un pays hors de l'Union Européenne dans une logique de découverte culturelle et citoyenne.

L'impact des dispositifs de mobilité auprès des jeunes et des équipes pédagogiques est très important (motivation, confiance en soi, nouvelles pratiques pédagogiques, etc.) et irrigue très largement au-delà des jeunes directement concernés. C'est pourquoi de plus en plus de CFA intègrent progressivement la dimension européenne dans les parcours de formation des apprentis.

Au total ce sont plus de 800 apprentis qui ont bénéficié en 2009 d'une mobilité financée par la Région à hauteur de 1,126 million d'€.

Chiffres clé 2009

↳ le CFA de la Pharmacie d'officine a inauguré le dispositif « actions internationales » avec un séjour en Chine qui a permis à 15 apprentis, en 2^{ème} année de Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie, de découvrir la médecine chinoise traditionnelle et des pratiques pharmaceutiques différentes, du 1^{er} au 13 novembre 2009

Formation tout au long de la vie : Formation initiale

Des employeurs soutenus

L'objectif de la Région est d'accompagner l'effort des entreprises afin d'améliorer la qualité de la formation des apprentis.

La réussite du parcours de formation des apprentis passe également par un soutien aux employeurs qui accueillent et forment les jeunes. La Région a mis en place un dispositif d'aide aux employeurs d'apprentis intégrant une dimension qualitative forte axée sur :

- l'élévation des niveaux de qualification des jeunes,
- l'accompagnement des publics en grandes difficultés afin de leur offrir un premier niveau de qualification et combattre ainsi la précarité,
- l'insertion professionnelle des jeunes filles dans des métiers traditionnellement masculins,
- l'accueil d'apprentis dans les entreprises de petites tailles,
- le développement des compétences tutorales des entreprises dans l'accueil de l'apprenti et dans le suivi de son parcours de formation en lien avec le CFA.



Formation tout au long de la vie: Formation continue

La loi donne aux Régions la responsabilité de la formation professionnelle. Elles élaborent en particulier le Plan Régional de Formation Professionnelle. Depuis le début des années 2000, la Région Centre a réalisé un gros travail de concertation avec l'ensemble des acteurs de la formation. Sur cette base, elle a souhaité en 2009 inscrire son action dans le cadre d'un véritable « service régional de la formation tout au long de la vie ». Cette démarche va de la formation initiale à la formation continue, et à la valorisation de toutes les formes d'expériences personnelles. Très concrètement, la Région Centre décline le PRDF, en signant des conventions d'objectifs pour la formation des salariés, en mettant en œuvre, de manière complémentaire aux actions de pôle emploi, des formations pour la qualification et l'insertion des demandeurs d'emplois. L'AFPA est un partenaire privilégié de cette démarche, ainsi que l'ensemble des structures d'information et d'orientation professionnelle, de même que les organismes de formation qui répondent à sa commande. La Région soutient les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) notamment auprès des citoyens les plus fragiles. En complément, le dispositif des « visas libre savoir » est accessible à tous les habitants. Depuis 2004, la Région a la responsabilité particulière des formations sanitaires et sociales, initiales et continues. Elle privilégie une démarche innovante, basée sur une très forte concertation.

Formation professionnelle

Les temps forts en 2009

La création d'un service public régional de formation professionnelle tout au long de la vie affirme la volonté de la Région Centre de franchir une nouvelle étape dans la mise en œuvre **du droit de chacun à la formation tout au long de la vie sur le territoire régional**. Ce service public régional se traduira par la définition d'une série d'obligations de service public auxquelles seront soumises les activités de formation et dont le choix et l'intensité pourront varier selon l'activité considérée : ce cadre permettra à la Région d'améliorer son pilotage et de proposer une offre de qualité cohérente sectoriellement et territorialement en lien avec les opérateurs de formation publics et privés dans un cadre pluriannuel.

Dès septembre 2009, **par la mise en œuvre d'un Visa Compétences Jeunes, la Région répond aux jeunes durement touchés par les effets de la crise et en attente d'accompagnement et de formation pour favoriser leur inclusion professionnelle.**

Ce projet vise l'accompagnement et la formation de 1 250 jeunes de septembre 2009 à décembre 2010.

Les politiques régionales

Les actions de formation

Les visas « savoirs de base »

Les actions de formation aux savoirs de base ont été structurées autour d'une gamme de Visas assez large pour constituer un **socle commun de savoirs et de compétences** essentiels et nécessaires à la personne pour être autonome dans la société de la connaissance. Ce dispositif a permis d'apporter des réponses diversifiées et personnalisées aux habitants de la région en lien direct avec leurs projets de vie personnelle et professionnelle.

Il y a un intérêt **croissant pour ces formations aux savoirs de base au sein de la population régionale**. Ainsi en 2008, dès la fin mars, 16,8 % des Visas avaient déjà trouvé un apprenant. Un an après, ce pourcentage était monté à plus de 25 %. Par ailleurs, **les demandeurs d'emploi constituent le public numéro un du Réseau** avec 39,71 % des Visas. Enfin, les titulaires d'un diplôme de niveau VI (Brevet des collèges), V (CAP et BEP) et IV (Brevet professionnel et Baccalauréat professionnel) représentent plus de 80 % des inscrits.

Formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi

→ Actions de qualification

Les actions de qualification sont les actions qui visent le développement des compétences professionnelles, la reconnaissance de ces

Chiffres clé 2009

↪ 7 types de visas:

- * Visa Eco-citoyen Centre,
- * Visa Bureautique Centre,
- * Visa Internet Centre,
- * Visa Langues vivantes Centre (anglais, espagnol, allemand)
- * Visa « Trois en Un » (Communication écrite et orale, mathématiques et raisonnement logique),
- * Visa Accueil Tourisme Centre
- * Visa Compétences Jeunes

↪ 35 134 Visas ont ainsi été terminés, validés par un formateur puis confirmés par leur bénéficiaire en 2009.

↪ soit plus de 25 000 personnes formées par le Réseau en 2009.

Formation tout au long de la vie: Formation continue

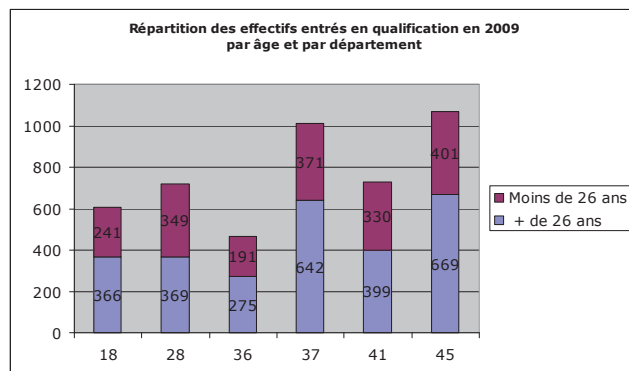
compétences par l'acquisition d'une certification ou l'obtention d'une validation reconnue, en vue d'une insertion professionnelle.

Ces actions sont réservées exclusivement aux demandeurs d'emploi.

Les actions achetées dans le cadre de ce programme couvrent l'ensemble des domaines professionnels et organisent l'accès à la qualification, prioritairement sur les premiers niveaux, (niveaux V et IV), dans un souci de cohérence avec les exigences exprimées par les entreprises en termes de niveau d'employabilité.

→ Actions d'insertion

Les actions d'insertion professionnelle facilitent l'accès à l'emploi des personnes en situation d'exclusion ou présentant un risque d'exclusion. Elles permettent aux demandeurs d'emploi de confirmer une



orientation professionnelle, de maîtriser les savoirs nécessaires pour accéder aux concours sanitaires et sociaux ou aux formations qualifiantes, de développer des compétences en pratiquant les premiers gestes professionnels et d'accéder à un emploi et/ou une qualification.

Les places d'insertion professionnelle achetées par la Région dans le cadre de la procédure d'appel à projets sont réservées exclusivement aux demandeurs d'emploi. Une priorité est donnée aux jeunes de moins de 26 ans.

→ Les formations de l'AFPA

La subvention AFPA de 2009, d'un montant de 25 732 000 €, a permis de financer :

- 1 923 713 heures stagiaires en présentiel et 115 000 heures de FOAD/EAD (formation ouverte et enseignement à distance)
- plus de 2 600 accompagnements
- plus de 181 000 repas
- environ 174 000 nuitées
- 4 618 000 € de rémunération des bénéficiaires

L'information, l'orientation, l'accès vers l'emploi

La Région Centre met en œuvre et articule avec ses partenaires 3 niveaux de réponse aux demandes d'information et d'orientation :

En 2009, les principales actions mises en œuvre sont les suivantes :

2. **la refonte du site Etoile**, www.etoile.regioncentre.fr s'est traduite par une nouvelle ergonomie du site autour d'une charte graphique plus aérée, ainsi que par le développement de contenus et de nouvelles fonctionnalités telle que la géolocalisation,...
2. **la montée en charge de l'activité de la plateforme téléphonique d'information sur la formation et les dispositifs d'évolution professionnelle**. L'année 2009 a été marquée par la reprise de ce service par le GIP Alfa Centre ainsi que par une nette augmentation de son utilisation par les actifs de la région, salariés et demandeurs d'emploi. **Du 1/04/09 au 31/12/09, ce sont 3 373 appels** (30 % de salariés, 43 % de demandeurs d'emploi) qui ont été adressés à la plate-forme..
3. **une forte mobilisation des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation dans l'accompagnement des jeunes et des adultes** compte tenu de la dégradation de la situation économique.

A ce titre, le réseau des missions locales a assuré la mise en œuvre de **l'aide régionale au permis de conduire**, d'un montant de **200 €**. La



Région Centre mobilise également les réseaux d'Accompagnement,

Chiffres clé 2009

↳ Actions de qualification

- * **4 600 personnes** ont bénéficié de formations qualifiantes dont près de 41 % de moins de 26 ans.

↳ Actions d'insertion

- * **4 600 personnes** dont 72 % de moins de 26 ans



Formation tout au long de la vie: Formation continue

Formation professionnelle

Information et Orientation dans le projet **ETOILE +** qui vise à renforcer les coopérations de projet entre les acteurs locaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation afin d'améliorer la qualité du service de conseil en orientation professionnelle.

La Région s'appuie également sur les **Points relais conseil en VAE** (validation des acquis de l'expérience) pour accompagner l'ensemble des actifs (salariés et demandeurs d'emploi) dans leurs démarches de VAE et contribuer ainsi à la sécurisation des parcours.

En complément, la Région Centre prend en charge les coûts pédagogiques des accompagnements proposés aux candidats engagés dans une démarche de VAE. En 2009, la totalité des financements affectés aux 195 démarches d'accompagnement à la VAE s'élève à 136 550 €.

Par ailleurs, **dans le cadre du Plan Régional de Développement des Formations et de l'Agenda 21**, la Région Centre a lancé une expérimentation auprès des organismes de formation du bâtiment et des travaux publics du Loiret, pour les accompagner dans la modernisation de leur offre de formation.

L'objectif est de rendre, à terme, toute l'offre de formation accessible à tous les actifs en découpant les formations en modules de compétences, en développant les parcours individualisés et en prenant en compte les besoins de professionnalisation en lien avec le Grenelle de l'environnement.

Compte tenu des résultats intéressants obtenus dans l'expérimentation, la Région Centre a décidé d'étendre cet accompagnement en 2010 à tous les organismes de formation du bâtiment et des travaux publics.

Le fonds régional pour l'emploi et la formation

L'intervention régionale s'appuie sur le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) et sur le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES).

Elle prend forme dans le cadre de **Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT), d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC)** ou de projets spécifiques : à ce jour, la Région est partenaire de 4 COT, 6 EDEC et un dispositif ad hoc (Destination Centre). Un COT et un EDEC sont par ailleurs en cours de négociation avec le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Les contractualisations se font, soit avec des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), qu'ils relèvent de branches ou interprofessionnelles, soit avec des syndicats professionnels. Les différents syndicats sont systématiquement invités à prendre part à ces travaux.

Les actions sont principalement destinées aux salariés les moins qualifiés et aux petites et très petites entreprises. Les secteurs concernés sont : l'agriculture, l'artisanat, le BTP, la culture, la métallurgie, la plasturgie, la propreté, la réparation automobile, le tourisme, le transport et la logistique. De nombreux autres secteurs de moindre taille sont également concernés via les OPCA interprofessionnels.

Au total, ces dispositifs permettent la mise en œuvre de près de 700 actions de formations, pour un volume de 250 000 heures stagiaires. Près de 10 000 personnes en bénéficient.

CRIJ

En complément de sa responsabilité dans le financement d'actions de formation, la Région contribue à l'amélioration de l'information et de l'orientation professionnelle des publics demandeurs d'emploi, jeunes et adultes. Pour cela, elle soutient financièrement l'intervention de différents réseaux ou structures tels que le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) qui est en charge de l'animation des points d'accueil et d'information dénommés BIJ-PIJ (Bureau Information Jeunesse et Point Information Jeunesse), de la professionnalisation de leur personnel, ainsi que de l'animation des Points Cyb.

Chiffres clé 2009

↳ Aide au permis de conduire

- * 450 jeunes ont été aidés

↳ VAE :

- * 4 500 personnes ont été reconnues
- * 4 200 reçues en entretien conseil
- * 1 114 certifications complètes ont pu être obtenues contre 1 174 en 2008
- * 770 certifications partielles contre 731 en 2008

Formation tout au long de la vie: Formation continue

Formations Sanitaires et Sociales

Les temps forts en 2009

La Région a poursuivi la mise en œuvre des orientations du Schéma régional des formations sanitaires et sociales voté en 2008. Dans la déclinaison des actions adoptées, elle tient à confirmer sa volonté de soutien à la formation de professionnels qualifiés.

Adapter l'offre de formation aux besoins et aux territoires

En 2009, la Région Centre a porté un effort financier particulier sur le fonctionnement des instituts de formations sanitaires et sociales, permettant **l'augmentation du quota des masseurs-kinésithérapeutes** pour les nouvelles promotions à partir de la rentrée 2009 (l'effectif passant de 40 à 60) et l'ouverture **de 30 places de formation au diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique** dont 15 à L'Ecole Régionale du Travail Social (ERTS) d'Olivet (45) et 15 à l'Institut du Travail Social (ITS) de Tours.

D'autre part, en 2009, la Région a financé 677 places de stage pour permettre à des demandeurs d'emploi de préparer une qualification dans le secteur de l'aide aux personnes (Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale, titre professionnel employé familial polyvalent et titre professionnel assistant de vie aux familles), soit un budget total d'environ 879 000 € (coûts pédagogiques et rémunération des stagiaires).

Les politiques régionales

Favoriser et développer l'accès aux formations et aux métiers sanitaires et sociaux

Sur l'année 2009, 478 places de stage ont été financées par la Région pour permettre aux demandeurs d'emploi de préparer les concours d'entrée aux formations sanitaires et sociales, soit un budget de 417 000 € (coût pédagogique et rémunération des stagiaires).

Afin de promouvoir les formations du secteur sanitaire et social et communiquer sur les emplois correspondants, la Région a financé la réédition à 3 000 exemplaires d'une plaquette d'information sur la professionnalisation et la qualification des emplois de l'aide à domicile

et des emplois familiaux ; cette plaquette est en ligne sur le site du GIP Alfacentre.

Pour développer et conforter la voie de l'apprentissage, à titre expérimental, une section d'apprentissage a été ouverte à Tours pour 17 étudiants de 3^{ème} année (collaboration Chambre des métiers 37 et Institut de formation sanitaire et sociale de la Croix Rouge de Tours). 15 places supplémentaires ont été ouvertes pour le CAP petite enfance à la Chambre des métiers du Loir-et-Cher. Par ailleurs, la Région a élargi les aides employeurs aux employeurs publics du secteur sanitaire et social et elle prend désormais en charge 50 % des coûts pédagogiques pour les apprentis recrutés dans le secteur public sanitaire et social.

Afin d'assurer l'égalité d'accès aux formations par une politique d'aide à la vie étudiante, de nouvelles dispositions d'attribution des bourses d'études pour le secteur sanitaire et social ont été mises en œuvre. A titre d'exemple, 2 nouveaux **diplômes** ont été intégrés **aux dispositifs des aides individuelles** : les formations d'Aide médico-psychologique (diplôme de niveau V) et de Préparateur en pharmacie hospitalière (niveau III) sont ouvertes à la voie directe. Les étudiants concernés par ces formations sont donc désormais éligibles au dispositif d'attribution de la bourse.

Accompagner les trajectoires professionnelles par la formation tout au long de la vie

La Région soutient le développement du contrat de professionnalisation dans le secteur de l'aide à domicile. Deux actions sont menées à titres expérimental par deux structures : l'ADMR du Loir-et-Cher et Equilibre Centre (de Vendôme) avec chacune 12 salariées recrutées en contrat de professionnalisation.

Le développement de la validation des acquis de l'expérience et professionnalisation du secteur de l'aide à domicile et du secteur médico-social constituent des priorités de la Région.

Dans le secteur de l'aide à domicile, l'accord ADEC (Accord de développement des emplois et des compétences) signé avec les fédérations d'employeurs a permis d'ouvrir 2 570 places de stage en 2009, répar-

Chiffres clé 2009

↗ **36 % de boursiers pour 6 345 élèves et étudiants en formation sanitaire et sociale**

↗ **8,8 Millions d'euros de bourses accordées**

↗ **Montant moyen des bourses versées :**

Secteur sanitaire : 3 489 €

Secteur social : 4 191 €.

↗ **Plan Métiers au service des personnes handicapées et âgées dépendantes**

- **700 personnes formées sur le secteur de l'aide aux personnes dépendantes.**

Formation tout au long de la vie: Formation continue

ties de la façon suivante :

- 187 salariés engagés dans un parcours de qualification (accompagnement à la VAE, modules qualifiants du Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou du CAFERUIS, titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles) ;
- 1 915 salariés formés sur des actions courtes d'adaptation à l'emploi (hygiène alimentaire, soins palliatifs, gestuelles et postures professionnelles...).

Cofinancement de la Région : 150 000 €.

Accompagner l'évolution de l'appareil de formation

L'accompagnement des formateurs des instituts de formation sanitaire s'est traduit en 2009 par une formation de formateurs confiée au département des sciences de l'Education de l'Université François Rabelais de Tours sur l'analyse des pratiques professionnelles. Cette formation a réuni sur 4 jours 20 formateurs issus de 8 instituts de formation.

La mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement 2008-2011 s'est poursuivie en 2009. L'objectif de ce programme est d'améliorer d'une manière générale les conditions matérielles des instituts. Les subventions attribuées par la Région ont porté sur des travaux d'aménagement et de rénovation ainsi que l'acquisition de mobilier, de matériels pédagogiques et informatiques, pour les élèves et étudiants, pour les enseignants, mais également pour les personnels administratifs des instituts de formation.

Ces subventions se sont élevées à la somme totale d'environ 3,5 M€.

Parmi les projets ayant bénéficié d'un financement régional, les plus importants ont porté sur :

- **le relogement de l'Institut Régional de Formations en Masso-Kinésithérapie (IRFMK).**
- **le raccordement des sites d'enseignement au réseau régional haut débit.**
- **la rénovation des bâtiments de plusieurs instituts de formations** et notamment de ceux dépendant du CHU de Tours, de l'Institut du Travail Social de Tours et de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Chartres.

Construire les outils d'une observation partagée

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et la Région se sont

engagés dans la création d'OOPSSI (Outil d'Observation Partagé Informatisé Sanitaire et Social). En améliorant la connaissance statistique des emplois dans le secteur sanitaire et social et le suivi des flux de diplômés, cet outil, qui associe services de l'Etat et employeurs, permettra d'améliorer le lien entre emploi et formation et donc d'anticiper sur les besoins de formation dans les territoires.

Par ailleurs, certaines actions du schéma régional ont été déclinées via le plan des métiers au service des personnes handicapées et âgées dépendantes.

Le plan des métiers au service des personnes handicapées et âgées dépendantes

Ce plan a fait l'objet d'un accord cadre signé le 22 juillet 2008 entre la Secrétaire d'Etat à la solidarité, le Président du Conseil régional Centre et le directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Sa durée s'est étalée du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2009. Il a mobilisé des financements région à hauteur de 1 250 000 €, de la CNSA (2,4M€) et des branches professionnelles via leurs OPCA (600 000 €).

Les principales actions d'adaptation à l'emploi ont concerné :

- la mise en œuvre d'un plan régional de formation à la prise en charge de l'autisme (120 professionnels formés) ;
- le travail en réseau pluridisciplinaire (39 professionnels d'Instituts thérapeutiques, éducatifs et professionnels formés) ;
- la mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans 19 établissements médico-sociaux ;
- la formation au tutorat (60 professionnels formés) ;
- l'orientation professionnelle de 78 employés de vie scolaire de l'Education nationale

Enfin, le plan des métiers a permis de travailler sur des thématiques particulières comme la sensibilisation des 26 instituts de formation de la région sanitaires et sociaux aux techniques de l'information et de la communication et le découplage des formations par un travail collaboratif entre 6 établissements de l'agglomération orléanaise intervenant sur des formations sanitaires et sociales généralistes (lycées Voltaire, Ste Croix Ste Euverte, MFR de l'Orléanais) et professionnalisantes (institut de formation paramédicale d'Orléans, Ecole régionale du travail social d'Olivet et lycée professionnel P. Gauguin).

Chiffres clé 2009

- 120 aides-soignants en cursus partiel de formation en plus de 850 déjà diplômés par ailleurs au titre de la formation en parcours complet
- 25 cadres ou directeurs d'établissements médico-sociaux engagés sur des formations diplômantes qui les mèneront aux diplômes du CAFERUIS ou du CAFDESIS

Le développement culturel est une mission légale des Régions depuis leur création. Mais le législateur n'a pas (sauf en matière d'inventaire ou d'enseignement artistique, depuis 2004) défini de compétences obligatoires en ce domaine, laissant aux Régions toute latitude. Depuis 2004, la Région Centre accompagne les acteurs culturels locaux dans la mise en œuvre de leurs projets, et met en place ses propres instruments d'intervention pour agir en première ligne dans trois directions : assurer une articulation entre mise en valeur du patrimoine et création artistique (notamment à travers le Fonds régional d'art contemporain et le Domaine de Chaumont-sur-Loire, mais aussi dans le cadre de sa politique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel confiée à l'Agence régionale Centre images), favoriser l'accès égal de tous aux œuvres et biens culturels (« saisons culturelles » et chéquier CLARC), développer les pratiques artistiques professionnelles et amateurs (« Aux arts Lycéens et Apprentis »). La Région Centre est devenue l'initiateur ou le premier financeur public de structures ou de manifestations artistiques qui contribuent à structurer le tissu culturel à l'échelle régionale (festival régional Excentrique, opération des Mille Lectures d'Hiver).

Les temps forts en 2009

Une politique des œuvres liant étroitement patrimoine et création



Depuis son transfert de l'Etat à la Région, le **Domaine de Chaumont-sur-Loire** est entièrement voué à la création dans le domaine des jardins et des arts plastiques.

Certaines parties intérieures du château, joyau de la Renaissance, sont confiées tous les 3 ans à un artiste plasticien de renommée internationale (Jannis Kounellis depuis 2008). Le parc rénové devient un lieu de présentation d'œuvres d'art contemporain conçues pour le plein air et le festival international des jardins, font de Chaumont un **Centre d'Arts et de Nature**, haut-lieu de la création artistique contemporaine.

En 2009, l'ensemble de ces activités a rencontré un succès public important. La fréquentation du site a en effet progressé de **26 %** par rapport à 2008 pour dépasser les **356 000 visiteurs** (dont 314 000 entrées payantes), alors que celle des 70 monuments les plus importants en région Centre ne progressait que de 2% durant la même période.

On notera aussi pour 2009, le lancement des travaux sur le site des Subsistances militaires



qui accueillera le Fonds Régional d'Art Contemporain, ainsi que l'extension du dispositif des saisons culturelles.

Les politiques régionales



La Région a poursuivi de manière significative son effort dans le domaine de la création artistique en soutenant notamment la **nouvelle production de l'opéra « Julie » de Philippe Boesmans** (d'après l'œuvre d'August Strindberg *Mademoiselle Julie*), présentée par la Scène nationale d'Orléans, dans le cadre du dispositif de soutien annuel de la Région à une production de grande envergure. Grâce au soutien de la Région Centre, l'**Orchestre Symphonique Région Centre - Tours** s'est déplacé pour la première fois à Paris, dans la salle prestigieuse du **Châtelet**, pour assurer la création de « Pastorale » de Gérard Pesson, sous la direction de Jean-Yves Ossonce. Cette première signe la reconnaissance du travail de l'orchestre au-delà du territoire régional et lui a permis de participer à une création mondiale mise en scène par le plasticien Pierrick Sorin.

Une politique des publics visant à développer l'offre culturelle et artistique et à faciliter l'accès du plus grand nombre à cette offre

La Région porte, en tant que maître d'ouvrage, le projet de restructuration du site des Subsistances militaires qui accueillera le **Fonds régional d'art contemporain du Centre** (FRAC) à partir de 2011 et permettra d'assurer la valorisation du fonds du FRAC, dont la collection est orientée sur le rapport entre art et architecture, sa mise en valeur scientifique et auprès des publics. C'est le cabinet Jakob+MacFarlane qui en

Chiffres clé 2009

📈 **356 000 visiteurs à Chaumont sur Loire soit une progression de 26% par rapport à 2006**

📈 **65 contrats de saisons culturelles**

📈 **187 projets Aux Arts Lycéens et Apprentis associant 5 000 jeunes**

Culture

assure la maîtrise d'œuvre. L'année 2009 a été marquée par le lancement des procédures d'appel d'offres pour les travaux sur le site des Substances militaires à Orléans et le **démarrage des travaux en septembre 2009**. Ils doivent s'achever à l'été 2011.



L'année 2009 a vu également se poursuivre l'extension du dispositif des **saisons culturelles** qui vise à susciter et structurer, sur la durée, une offre de manifestations culturelles et artistiques dans les territoires, principalement ruraux, dépourvus d'institutions culturelles.

Avec **8 nouveaux contrats régionaux** de trois ans conclus en 2009, s'adressant à 54 000 habitants, la population régionale visée par ce dispositif atteint globalement **660 000 habitants** pour un total de **65 contrats régionaux** de saison culturelle. 51 contrats de saison culturelle d'une durée de trois ans avaient été conclus en 2007 et 6 contrats en 2008.

Ces 8 nouvelles saisons ont été contractualisées en 2009 avec le Domaine George Sand à Nohant (36), la Commune de Saint-Avertin (37), la commune de Lamotte-Beuvron (41), l'association « Les Amis du Château et du Moulin de Talcy (41) », la commune de Beaugency (45), la commune de Châteauneuf sur Loire (45), la communauté de Communes des 4 Vallées – Ferrières-en-Gâtinais (45) et la commune d'Ingré (45).

Une politique des pratiques dont l'objectif est de promouvoir les pratiques amateurs et de favoriser la professionnalisation des jeunes artistes

En 2009 s'est poursuivi le développement du dispositif « **Aux Arts Lycéens et Apprentis** » qui offre aux jeunes l'opportunité de mener des travaux artistiques sous la conduite d'artistes professionnels de la culture : **187 projets**, associant près de **5 000 jeunes**, ont été réalisés dans ce cadre en 2009 (contre 164 en 2008), ainsi que le renforcement du **Jeune Théâtre en région Centre**, cellule d'insertion professionnelle créée, sous l'impulsion de la Région, par le Centre dramatique régional de Tours, dont l'effectif est passé de 5 à 7 jeunes.



Actions européennes et internationales

La Région Centre inscrit son action internationale dans le cadre de la construction européenne et de la coopération décentralisée. C'est pourquoi elle participe à la promotion de l'esprit européen, en informant et sensibilisant les citoyens à l'Europe, en fédérant les énergies européennes en Région, et en mobilisant les fonds européens dont elle assure la gestion. La Région Centre a défini les orientations de son action de coopération décentralisée et de solidarité internationale en 1999. Elles s'articulent autour de trois grandes lignes directrices : apporter son soutien à des projets structurants en direction des « zones prioritaires de coopération décentralisée » ; créer un environnement favorable au déploiement de la coopération et des valeurs de la solidarité internationale ; organiser, autour du pôle « international » des services de la Région, un bon partage et une bonne circulation de l'information relative à l'action extérieure de la collectivité.

Europe

Les temps forts en 2009

En 2009, 3 éditions des matins de l'Europe ont été organisées rassemblant au total 360 participants. La 1^{ère} concernant l'Egalité des chances a réuni 200 personnes ; la seconde consacrée à la Culture a rassemblé 100 personnes et 60 personnes ont assisté à la dernière portant sur le thème des Services d'Intérêt Economique Généraux.



Les politiques régionales

Informer et sensibiliser les citoyens à l'Europe

La Région a poursuivi son effort de sensibilisation de la population régionale à la construction européenne et sur les opportunités qu'offre à chacun l'intégration de la dimension européenne. Elle a organisé ou soutenu des actions d'information et de sensibilisation des citoyens et soutenu les organismes relais de l'information sur l'Europe présents en région.

En 2009, a été mis en place et copiloté, avec le Préfet de région, le plan de communication des Fonds structurels 2007/2013 : développement du site internet www.europe-centre.eu, élaborations de cahiers européens, éditions de films documentaires, organisation de sessions d'information à destinations des entreprises et de leurs prescripteurs...

Favoriser les échanges et la mobilité des jeunes

Dans le contexte actuel de mondialisation, de plus en plus de jeunes, lycéens, apprentis et étudiants aspirent à une ouverture européenne. Bénéficier d'une expérience à l'étranger constitue pour eux une source d'épanouissement personnel, une valorisation de leur parcours, voire un atout essentiel en matière d'insertion professionnelle.

La Région développe, depuis de nombreuses années, des actions visant à encourager et faciliter la mobilité des jeunes à travers ses dispositifs Trans'Europe Centre, MobiCentre ou encore Euro métiers Centre.

On notera plus particulièrement la forte implication de la Région dans le programme Leonardo, et ce depuis de nombreuses années, pour les publics apprentis, post-apprentis, lycéens.

Animer et fédérer les énergies européennes en région

La Région Centre soutient depuis 2002 la structuration en réseau régional des relais d'information et de documentation sur l'Europe, qui regroupe au total 4 structures en la matière : les 3 Relais Europe Direct (information grand public sur les questions européennes, situés au Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), à la Chambre régionale

Chiffres clé 2009

- **Plus de 550 millions d'euros de fonds structurels pour la Région Centre sur la période 2007-2013 dont 198 millions d'euros de FEDER, 133 millions de FSE, 200 millions de FEADER**
- **530 jeunes partis en 2009 en Europe via LEONARDO**
- **138 projets programmés en 2009 au titre du FEDER 2007/2013 pour un montant de 15 862 264 € et 289 projets programmés au titre du FSE pour un montant de 7 802 501,10 €**
- **3 Matins de l'Europe organisés pour 360 participants**

Actions européennes et internationales

d'agriculture et à la Maison de l'Europe de Tours), le réseau EEN (information des entreprises situé à la Chambre régionale de commerce et d'industrie).

Le réseau Europe O Centre

Pour aller au-delà du simple soutien aux relais labellisés par la Commission européenne, et afin de faciliter l'information européenne du grand public, la Région Centre a fédéré les acteurs régionaux travaillant sur les thématiques européennes, en animant le réseau Europe O Centre, qui rassemble désormais près de 300 membres.

6 sessions d'information ou séances de travail ont été organisées au sein de ce réseau.



Etre présent et intervenir à Bruxelles :
l'Antenne interrégionale Auvergne-Centre-Limousin

Inaugurée en octobre 2005, l'Antenne interrégionale Auvergne-Centre-Limousin est née de la volonté des trois Régions de renforcer leur présence auprès des institutions européennes et de développer un partenariat solide en mutualisant les moyens. Lieu d'accueil et d'échanges, l'Antenne organise séminaires et autres manifestations dont certaines à vocation interrégionale, informe et fait de la veille, facilite les contacts avec l'Union européen, assure la promotion des trois Régions

En 2009, l'Antenne a accueilli 14 délégations de la région Centre et 5 autres de portée interrégionale.

Gérer et piloter des programmes européens, capter des financements communautaires

Grâce aux financements européens qu'elle obtient et/ou qu'elle gère au titre des Fonds structurels, la Région soutient le développement économique et donne vie à des projets d'envergure comme le projet « Eurovelo 6 Atlantique-Mer Noire », le « CREPS », la modernisation de la ligne ferroviaire Tours-Saincaize ou le programme « Leonardo da Vinci », et développe des projets de coopération interrégionale (Interreg).

La Région a eu la responsabilité de fonds européens sur la période 2000-2006. Dans le cadre de la programmation 2007-2013, la Région gère près de 80 millions d'euros de FEDER et près de 47 de FSE.

L'année 2009 aura permis la programmation de plus de 427 dossiers.

Par ailleurs les efforts déployés en terme de gestion et d'accompagnement des bénéficiaires ont permis d'éviter l'échéance du dégageant d'office au titre de l'année 2009.

Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe

Depuis plusieurs années, la Région est membre d'organismes de coopération institutionnelle tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

Coopérer avec d'autres régions d'Europe

Au-delà des accords de coopération décentralisée développés par la Région Centre avec 3 régions de l'Union européenne : Saxe-Anhalt (Allemagne), Malopolska (Pologne) et Pardubice (République tchèque), la Région travaille avec d'autres partenaires européens pour l'émergence de projets d'envergure européenne et pour l'échange de bonne pratique.

A ce titre, on citera le réseau EURANEC et la préparation du projet culturel AQUA NOVA, sur la thématique du fleuve.

Chiffres clé 2009

➤ **Près de 300 membres au réseau Europe O Centre**

➤ **6 réunions / formations organisées au titre d'Europe O Centre**

➤ **14 séminaires et réunions, de portée régionale et 5 de portée interrégionale organisés à l'Antenne de Bruxelles pour 366 participants**

➤ **589 personnes accueillies à l'Antenne de Bruxelles**

Actions européennes et internationales

Coopération Internationale

Les temps forts en 2009

L'effort de la Région en matière de coopération décentralisée et solidarité internationale s'est poursuivi en 2009.

Deux actions emblématiques peuvent être mentionnées.

Dans la Province de Luang-Prabang, au Laos, l'année 2 du **projet d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement** mené en partenariat avec l'association Tambours de Bronze et cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a concrétisé les travaux d'adduction et la construction de latrines dans les 14 villages retenus. Les réalisations ont été accompagnées de formations de villageois volontaires aux impératifs de maintenance des systèmes, et à l'importance des questions d'hygiène. L'implication des villageois dans la mise en œuvre du projet a été remarquable. En assurant les travaux de construction, les communautés villageoises ont permis la bonne conduite de ce projet.

En décembre 2009, les **élèves du lycée Dašická de Pardubice en République tchèque** ont pu présenter, **au théâtre d'Orléans, le spectacle « Je suis le dernier homme »**, adaptation de *Rhinocéros* d'Eugène Ionesco, réalisé avec le Théâtre de l'Imprévu grâce au dispositif « Aux Arts lycéens ». Les élèves tchèques étaient accueillis par des lycéens du lycée Pothier. Un partenariat entre les deux établissements est en cours de finalisation.



Les politiques régionales

Animation des partenariats durables en direction des zones prioritaires de coopération décentralisée

L'année 2009 a vu la réalisation de projets structurants dans les zones prioritaires de coopération

→ **Au Mali** : création de la Maison du Delta, centre de ressources dédié

à la protection et à la valorisation du delta intérieur du Niger, pour suite des actions en faveur de la sécurisation alimentaire ;

- **Au Laos** : préfiguration d'une Maison du Fleuve (protection et valorisation du bassin versant de la Nam Khan) et conduite, en faveur de 12 villages riverains de la Nam Khan, d'un projet d'adduction en eau potable ;
- **En Mauritanie** : consolidation du Centre régional d'appui aux collectivités locales du Gorgol et des projets afférents en matière d'équipements hydrauliques et de soutien aux initiatives de base (coopératives féminines) ;
- **Au Maroc** : lancement d'un projet concerté en faveur du développement économique et social de la Région de Meknès-Tafilalet (assainissement, appui au développement rural et développement de l'activité touristique..) ;
- **En Allemagne, Pologne et République tchèque** : outre les échanges dans le domaine de la culture et de l'éducation, lancement du projet de coopération artistique Aqua Nova ;
- **En Inde** : outre les actions de coopération économique et universitaire, appui à la création d'une Maison du Patrimoine dans le Chettinad ;
- **En Chine** : coopérations dans le domaine de l'éducation, du patrimoine, de la culture et de l'économie.



Chiffres clé 2009

↗ **9 zones prioritaires de coopération,**

↗ **10 volontaires internationaux dans 5 régions partenaires,**

↗ **11 accueils de délégations,**

↗ **plus de 100 projets de coopération internationale et européenne bénéficiant de l'aide régionale,**

↗ **531 participants aux Rencontres régionales de la coopération,**

Actions européennes et internationales

L'une des originalités de cette politique consiste à promouvoir des coopérations décentralisées de « fleuve à fleuve » en particulier au Mali et au Laos. Ce cadre commun d'intervention qui concerne notamment la protection et la valorisation des ressources fait écho à l'événement majeur qu'est l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Fédérer et accompagner les acteurs régionaux de la coopération et de la solidarité internationale

La politique menée par la Région Centre dans ce domaine prévoit d'apporter un soutien aux acteurs régionaux (collectivités, établissements publics, associations, lycées...) qui développent des actions de coopération internationale, y compris en dehors des « zones prioritaires » de la Région Centre. Elle offre également un appui aux comités de jumelages conduisant des actions centrées sur la jeunesse et la citoyenneté européenne.

Par ailleurs, la Région soutient, à la faveur de financements croisés du ministère des Affaires étrangères et européennes, l'association Centraider, située à Vendôme, qui s'est donné pour mission de fédérer ces acteurs et de les accompagner dans leurs démarches.



Enfin, ayant à cœur de participer à la sensibilisation aux valeurs de la solidarité internationale, la Région Centre organise chaque année une manifestation d'envergure abordant cette problématique. La neuvième édition des Rencontres régionales de la coopération décentralisée s'est tenue en novembre 2009 autour de la question de l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale.

Agir dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence

La Région Centre intervient également, plus ponctuellement, dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence. Ce fut notamment le cas en 2009 au Mali, avec l'appui à un programme de sécurisation alimentaire dans la Région de Mopti.

Congé solidaire

La Région offre depuis 2009 l'opportunité à ses agents de s'engager dans une action internationale à la faveur de la création d'un dispositif de congés de solidarité, leur permettant de réaliser une mission de courte durée dans ses zones prioritaires de coopération situées au Sud.

L'action régionale hors zones prioritaires de coopération

Appuyer : consolidation des dispositifs d'appui technique et financier aux acteurs régionaux de la solidarité internationale et aux jumelages européens. En 2009, plus d'une centaine de projets de cette nature ont bénéficié de l'aide régionale : partenariats éducatifs Nord/Sud portés par des lycées de la région, échanges de jeunes (chantiers solidaires en Afrique, échanges interculturels, citoyenneté européenne), actions en faveur du développement durable, appui au secteur éducation, projets en faveur du tourisme solidaire, programmes de développement agricole...

Echanger, se concerter : suivi de l'activité de Centraider, participation aux groupes géographiques et thématiques du réseau, animation d'un groupe de travail multipartenarial sur la question de l'éducation au développement.

En janvier 2009, on notera également l'organisation d'une séquence d'information sur les jumelages européens en lien avec l'AFCCRE, l'organisation avec Centraider en février 2009 d'une journée intitulée « coopération décentralisée », la participation à d'autres manifestations notamment aux Rencontres solidaire à Tours en octobre 2009.



Chiffres clé 2009

↗ **600 acteurs régionaux de la solidarité internationale identifiés par Centraider,**

↗ **1,8 Million d'euros consacrés à la politique de coopération internationale.**

Transports et Déplacements

La Région Centre est Autorité organisatrice des Transports régionaux de voyageurs. En juin 2006, elle a par ailleurs adopté sa Stratégie régionale Transport collectif multimodal et circulations douces. Elle n'a pas de responsabilité sur les infrastructures, mais elle s'est pourtant engagée à hauteur de plus de 140 millions d'euros dans la cadre du Contrat de Projets Etat-Région, en particulier pour le financement de lignes interrégionales (Transversale Nantes-Lyon), régionales (Chartres-Orléans), périurbaines (Orléans-Chateaufort) ou concernant le fret qui n'entrent pas dans son champ de responsabilité. De même, en 2009, elle co-finance des études pour la ligne LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon. S'agissant des Trains Express Régionaux, la convention TER Centre 2007 – 2013, d'un montant initial total de près de 800 M€, fixe contractuellement les prestations assurées par la SNCF pour le compte de la Région. La Région finance également l'achat de nouveaux matériels roulants (450 M€ investis depuis 12 ans). Elle favorise l'accès pour tous aux transports ferroviaires à travers le subventionnement de tarifications spécifiques et se concerte avec les autres AOT afin de faciliter l'intermodalité.

Les temps forts en 2009

Le démarrage de l'électrification de Bourges – Saincaize

Moins d'un an après la mise en service du tronçon Tours – Vierzon, la Région, avec la signature de la convention afférente le 6 juillet 2009, poursuit et achève sur son territoire l'électrification de la transversale St Nazaire – Lyon. La mise en service du tronçon électrifié entre Bourges et Saincaize est prévue en décembre 2011. D'un coût total de 82.3 M€, l'électrification de ce dernier tronçon sera financée à hauteur de 46.8 M€ par la Région Centre.

Cette électrification permettra une amélioration sensible des performances pour les trafics voyageurs et marchandises.

L'inauguration de jv-malin.fr

Depuis le 4 décembre 2009, date de sa mise en service, jv-malin.fr permet à tout internaute de disposer sur un seul site de toutes les informations relatives à 15 réseaux de transport collectif de la région Centre : ceux de la Région, qui a piloté la démarche auprès des autorités organisatrices de transport partenaires, des six Conseils généraux et des agglomérations de la région. Les offres de Chartres, Dreux et Châteaufort viendront enrichir le site avant la fin du 1^{er} semestre 2010.

Construction d'itinéraires, horaires, cartographies, informations pratiques (tarifications, covoiturage, vélos...) deviennent accessibles en quelques clics seulement !

2010 marquera la mise en service de nouvelles fonctions comme la consultation depuis un téléphone portable ou un renforcement des informations destinées aux personnes à mobilité réduite.

Les politiques régionales

Une progression sensible du TER Centre

Près de 5 % d'évolution des recettes en 2009 pour le TER Centre : résultat d'autant plus remarquable que la situation économique était très défavorable. La plupart des réseaux TER des autres régions ont connu, eux, une croissance négative ou, au mieux, stable. Ces résultats traduisent également :

Une croissance notable de l'utilisation des tarifications régionales

+ 38,7 % pour le nombre d'abonnements annuels de travail ANNUELYS,

+ 3,2 % pour le nombre d'abonnements mensuels multimodaux de travail STARTER, en partenariat avec les Agglomérations de Tours, Blois et Orléans et le Département d'Indre-et-Loire,

+ 13,5 % pour le nombre d'abonnements mensuels multimodaux STAR-TER Etudiant, en partenariat avec les Agglomérations de Tours, Blois et Orléans,

+ 4,5 % pour le nombre de cartes TER BAC+ et TER Apprenti (année scolaire 2008/2009), permettant aux étudiants et apprentis de se rendre à moitié prix sur leur lieu d'études, en partenariat avec les Départements d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, du Cher et de l'Indre

+ 11,9 % pour le nombre de Chéquiers régionaux vers l'emploi, qui permettent aux demandeurs d'emploi de voyager gratuitement pour tout déplacement lié à la recherche d'emploi

+ 5,7 % pour le nombre de billets vendus avec une tarification événementielle (Printemps de Bourges, Portes Ouvertes des Universités de Tours, Vitilore, les Journées du Patrimoine, les Rendez-vous de l'histoire, Amusées-vous en région Centre, St Sylvestre)

Chiffres clé 2009

↳ 46,8 M€ seront consacrés par la Région à l'électrification du tronçon Bourges – Saincaize

↳ 1 site pour toutes les informations relatives à 15 réseaux de transport collectif de la région Centre



↳ Plus de 144 M€ : budget d'investissement et de fonctionnement investi en 2009 pour l'activité des Transports Express Régionaux.

↳ +2 M€ : complément apporté, dans le cadre de son plan de soutien économique et social, à chacun des deux projets de transport en commun en site propre d'Orléans et de Tours, portant ainsi

Transports et Déplacements

Une généralisation de la billettique à l'ensemble du réseau TER

En favorisant l'intermodalité, la billettique Multipass facilite l'utilisation des transports collectifs en région Centre et participe, comme d'autres actions régionales, à l'accroissement global du trafic TER Centre. C'est dans ce contexte qu'en 2009 s'est achevé le déploiement de la billettique sur l'ensemble des lignes TER Centre.

Au 31 décembre 2009, **10 575** cartes étaient actives pour le réseau TER Centre. Parmi celles-ci, figuraient :

- 1 191 abonnements de travail STARTER, communs avec Fil Bleu,
- 438 abonnements STARTER Etudiant avec Fil Bleu,

Qualité du service

91,4 % : c'est le taux de ponctualité conventionnelle réalisé en 2009. Inférieur à l'objectif fixé de 91,5 %, il progresse néanmoins de près de 0,7 point par rapport à 2008. **L'objectif 2010 est fixé à 92,5 %** et fera l'objet d'une grande attention, en lien avec la SNCF.

Les résultats 2009 des autres indicateurs Qualité, exprimés en taux de conformité, sont les suivants :

- Préparation au voyage dans les gares avec personnel : 96,1 %
- Service dans les points d'arrêt ferroviaires : 94,9 %
- Trains (information à bord, propreté, contrôle...) : 91,6 %
- Autocars (information à bord, propreté...) : 94,9 %
- Information en gare : 98,3 %

Service dans les points d'arrêt routiers : 93,3 %

Tous, sauf celui des autocars, ont atteint en 2009 le taux attendu en fin de convention. Une évolution sensible a été constatée en 2009. Le niveau de qualité des gares s'est amélioré par des actions telles que la mise en place d'un suivi rigoureux par la SNCF des entreprises de nettoyage, la réactivité des remises à niveau après des actes de vandalisme, la réalisation de travaux de rénovation et de réaménagement de gares. Le taux de conformité des trains est aussi en progression, grâce notamment à une utilisation désormais beaucoup plus réactive par la

SNCF des informations relatives aux non-conformités constatées, permettant ainsi une réalisation plus rapide des interventions nécessaires. Pour les points d'arrêts routiers, le taux global de conformité augmente grâce aux remises en état réalisées à la suite de nombreuses incivilités.

Travaux d'infrastructures

(Outre l'électrification de Bourges – Saincaize)

7 M€ : c'est le montant de la 1^{ère} tranche de travaux lancés en 2009 sur Chartres – Voves en vue de la réouverture de la ligne au trafic voyageurs, financée à parts égales par la Région et l'Etat. Au total, 75 M€ seront nécessaires pour celle-ci, financés pour 70 M€ par la Région.

596 140 € : C'est le montant de la participation régionale aux études d'avant-projet et de projet lancées en 2009 en vue de la modernisation du tronçon La Membrolle-sur-Choisille – Château-Renault.

367 000 € : c'est le montant de la participation de la Région Centre au coût des études préalables au débat public relatif au projet de ligne à grande vitesse Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon.

4 : c'est le nombre de lignes dédiées au trafic de marchandises concernées par des études de remise à niveau lancées en 2009 par la Région et l'Etat, dans le cadre du CPER : Orléans – Sully, Orléans – Pithiviers, Châteauroux – Buzançais et Marseilles-lès-Aubigny – La Guerche. Le coût de ces études est de **1,63 M€** dont **0,69 M€** pris en charge par la Région.

Echanges avec les usagers

16 : c'est le nombre de Comités locaux d'animation et de développement qui se sont tenus en 2009. Lieux d'échanges et de remontées d'information entre l'autorité organisatrice et les usagers, ils permettent, d'une part, de recueillir directement des informations sur la qualité du service offert, complétant ainsi les informations dont dispose par ailleurs la Région, et, d'autre part, de mieux cerner les attentes et les demandes d'évolution de l'offre (dessertes, tarifications, services). La Région profite également de ces CLAD pour informer les usagers des prochaines évolutions d'offre, comme, par exemple, le cadencement des dessertes, qui améliorera la lisibilité de l'offre pour les usagers et contribuera à fiabiliser les conditions d'exploitation (prévu par RFF en

Chiffres clé 2009

chacune des contributions régionales à 12 M€.

👉 **248 500 €** : Participation régionale à une 1^{ère} tranche d'études et travaux relatifs à l'autoroute ferroviaire Atlantique Eco-Fret entre Hendaye et Lille, dont la finalité est de permettre le transfert sur rail de transports routiers de longues distances.

👉 **145 M€** : coût estimé de l'acquisition de 14 rames Régio2N, à deux niveaux, destinées à l'axe Paris – Chartres – Le Mans et livrées à partir de 2013. Le crédit-bail afférent a été voté en 2009.

👉 **1^{ers}** Rendez-Vous de la Mobilité de la Région Centre dans l'Indre, le Loir-et-Cher et le Loiret sur l'intermodalité et l'accessibilité. Ils ont permis à un public chaque fois très nombreux de découvrir, durant tout un samedi, les plaisirs des voyages en train grâce à des circulations gratuites entre villes du département.

Environnement

Les Régions ont des responsabilités limitées dans le domaine de l'environnement : elles doivent élaborer le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux. C'est ce qui a été réalisé par la Région Centre en 2009. Mais cette dernière va bien au-delà, soit en partenariat avec l'ADEME, soit en soutien de l'Etat, des collectivités, des entreprises et du monde associatif. L'action de la Région concerne le soutien à l'élaboration de diagnostics (biodiversité, ressource en eau, plans de déplacements, énergie dans les bâtiments...), des actions d'inventaire et d'animation des associations de naturalistes ou des PNR, le soutien financier à des investissements durables (énergies renouvelables, ouvrages liés aux crues). L'éducation à l'environnement, les concertations, les plans de gestion, et toutes les démarches qui visent à modifier les comportements afin de mieux respecter l'environnement sont privilégiées (réseau des maisons de Loire, agenda des animations nature, classes vertes, réseau des agendas 21, réseau énergies villes, Approche Environnementale de l'Urbanisme...). A travers le projet de faire de la région Centre un pôle européen d'efficacité énergétique, une démarche très complète vise à susciter des emplois liés aux énergies, soit en structurant les filières économiques (recherche, formation, qualité), soit en suscitant des pratiques et des investissements.

Environnement

Les temps forts en 2009

Cartographie du Réseau Ecologique Régional : vers la trame verte et bleue

En 2009, la Région a engagé, en articulation avec le groupe de travail « Eau et Biodiversité » de la Conférence Régionale de l'Environnement pour un Développement Durable, la réalisation d'une cartographie du Réseau Ecologique Régional. C'est une démarche novatrice que seules quelques Régions ont engagée à ce jour.

Afin de préserver la biodiversité, il est en effet essentiel de préserver les différentes espèces et les habitats naturels et semi-naturels qui les hébergent, et de veiller au bon fonctionnement écologique de l'ensemble, notamment en favorisant les échanges génétiques entre populations via un réseau fonctionnel d'infrastructures naturelles.

Cette cartographie du Réseau Ecologique Régional est par ailleurs approfondie à une échelle territoriale plus fine, via le volet « Biodiversité » des Contrats territoriaux de 3^{ème} génération. Les territoires se sont en effet emparés de cette thématique et nombreux sont ceux qui souhaitent établir, à leur échelle, cette cartographie de leur réseau écologique.

Pour ce faire, la Région a établi un cahier des charges type, proposé aux territoires avec un accompagnement technique s'ils le souhaitent.

Cette cartographie constitue un premier niveau de connaissance des

réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques en vue de l'élaboration conjointe par l'Etat et la Région, à compter de 2010, du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Un nouveau dispositif de soutien à l'éducation à l'environnement : Conventions Vertes

L'année 2009 constitue la première année de mise en œuvre d'un nouveau cycle de contractualisation en faveur de l'éducation à l'environnement.

Le nouveau dispositif des conventions vertes, élaboré en concertation avec les acteurs associatifs, a ainsi donné lieu à la signature en 2009 de conventions cadre pluriannuelles avec 13 associations, dont 5 Maisons de Loire.

L'objectif régional affiché dans ce nouveau dispositif d'éducation à l'environnement est :

- de sensibiliser les habitants aux grands enjeux environnementaux
- et de les amener à adopter des comportements éco-citoyens

Pour ce faire les projets portés par les associations doivent désormais impérativement :

- présenter une composante de restitution pédagogique
- répondre aux priorités définies par le Conseil d'Orientation de l'Eco-pôle, pour les projets de recherche et d'investigation.



Cartographie du Réseau Ecologique Régional



Environnement

Les politiques régionales

Agir pour une mobilité durable

Réduire l'usage de la voiture individuelle, privilégier les transports collectifs, le covoiturage ou encore le vélo lors des déplacements domicile – travail ou professionnels...

Tels sont les objectifs de la Région en matière de mobilité durable, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements.

En 2009, la Région a soutenu :

- 5 Plans de Déplacement d'Entreprises bénéficiant à terme à près de 15 000 salariés supplémentaires
- 1 site de covoiturage sur le Pays Castelroussin
- 1 Conseiller en mobilité sur le Loiret.

Ainsi, au 31 décembre 2009, **76 240** personnes en région Centre étaient concernées par un Plan de Déplacement d'Entreprise.

Nature et Biodiversité : préserver la ressource

En faveur de la qualité de l'eau, tout d'abord, la Région, a, en 2009, poursuivi son action territorialisée et contractuelle en vue d'une meilleure gestion de la ressource en eau. 3 nouveaux Contrats de Bassin ont ainsi été signés en faveur :

- De l'espace naturel sensible de la vallée de l'Indre
- Des annexes hydrauliques de la Loire et de la Vienne, en Indre-et-Loire
- De l'Amasse

En parallèle, l'appel à projets « Eco l'Eau » 2009 a permis le soutien à 29 projets de récupération de l'eau pluviale ou de développement de techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.



En faveur de la biodiversité et du patrimoine naturel, ensuite, puisque la Région s'est engagée en 2009 en souscrivant au compte-à-rebours 2010 pour la biodiversité proposé par l'Union Internationale de Conservation de la Nature.

L'engagement de la Région vise notamment à susciter le développe-

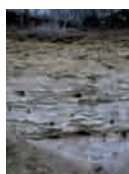
ment d'instruments de veille et d'outils aptes à enregistrer la situation de la biodiversité, à susciter également la création d'un groupe d'experts internationaux sur la biodiversité, à l'image de celui qui existe sur le climat (GIEC).

Le soutien au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre et aux 3 Parcs Naturels Régionaux s'est poursuivi en 2009. Un projet de Parc, sur la Loire des Iles, entre Nièvre et Cher, a fait l'objet d'une étude d'opportunité cette année là.

A titre d'illustration, en 2009, la Région a soutenu dans cette politique contractuelle avec les Parcs Naturels Régionaux, un concours Ecotrophée sur le Parc du Loire Anjou Touraine, un projet sur les paysages de la vallée de l'Anglin en Brenne et une action de valorisation de l'offre touristique autour du cheval percheron dans le Perche.

Egalement, 2 projets de Réserves naturelles Régionales ont été engagés en 2009 avec l'avis favorable du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel : l'un sur le site du Bois des Roches (36) et l'autre sur le Four à Chaux de Pontlevoy (41).

Environnement : Prévention / Précaution et Education



En faveur de la prévention du risque inondation, tout d'abord, la Région, a poursuivi en 2009 son soutien aux démarches portées par les collectivités locales de prévention et de sensibilisation au risque inondation.

Dans le cadre du Plan Loire III également, la Région a permis la réalisation de 249 diagnostics de vulnérabilité des entreprises au risque inondation, portés par L'Etablissement Public Loire



Organiser la gestion des déchets dangereux des activités et agir pour une meilleure collecte des déchets dangereux des ménages.



Déchets dangereux issus des différentes activités économiques, déchets dangereux des ménages, déchets d'activités de soins..., la Région dispose depuis 2002 d'une compétence en matière de planification de ces déchets classés dangereux par la réglementation. Il s'agit par exemple des solvants, peintures, piles, produits



Chiffres clé 2009

13 conventions Vertes pluri-annuelles ont été signées dont 5 avec des Maisons de Loire

5 Plans de Déplacement d'Entreprises ont été soutenus par la Région



2 projets de Réserves Naturelles ont été engagés

Environnement

phytosanitaires (herbicides – insecticides)...

Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux est un document de planification qui permet de définir les installations nécessaires au traitement des déchets dangereux et coordonner les actions qui seront entreprises dans les 10 ans, tant par les pouvoirs publics que par des organismes privés.

Plus opérationnel que le précédent, ce nouveau Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux a été adopté en décembre 2009 et se structure autour de 6 orientations

- Agir pour une meilleure prévention de la production des déchets dangereux et la réduction à la source
- Agir pour une meilleure collecte et un tri efficace des déchets dangereux diffus
- Prendre en compte le principe de proximité
- Privilégier le transport alternatif
- Optimiser le réseau d'installations en région
- Communiquer, sensibiliser et éduquer.

Connaître, informer, sensibiliser sur la qualité de l'air

Connaître la qualité de l'air en région Centre et réduire la pollution atmosphérique font partie des objectifs de la Région, désormais responsable du Plan Régional pour la Qualité de l'Air, suite à la loi de proximité du 28 février 2002.

Le Plan Régional pour la Qualité de l'Air (PRQA) est un document de planification sur la qualité de l'air à l'échelle régionale. Elaboré tout au long de l'année 2009 pour être adopté en février 2010, il se structure autour de 4 grandes orientations :

- Approfondir les connaissances sur la qualité de l'air
- Mieux connaître les effets de la qualité de l'air
- Agir pour la réduction des émissions de polluants atmosphériques
- Renforcer l'information et la sensibilisation des publics.

En 2009, la Région a également poursuivi son soutien à Lig'Air, l'association régionale agréée par le ministère de l'environnement, chargée de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre.



Soutien aux nouvelles pratiques d'urbanisme durable

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme est une démarche initiée par l'ADEME. L'AEU est une étude préalable aux choix d'aménagement et d'urbanisme qui permet aux collectivités locales d'intégrer les préoccupations environnementales et énergétiques dans toute démarche territoriale ou projet d'urbanisme opérationnel.

En région Centre, de nombreux projets ont émergé en 2009. 6 d'entre eux ont été soutenus par la Région.

Chiffres clé 2009

↗ **249 diagnostics de vulnérabilité des entreprises au risque inondation réalisés**

↗ **Adoption du Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux**

Les temps forts en 2009

2 sessions de formation « Conception de Bâtiment Basse Consommation »



Pour faire émerger un plus grand nombre de projets de bâtiments basse consommation, la Région a organisé une formation sur ce thème : avec 2 sessions (l'une à Orléans et l'autre à Tours) ayant permis d'accueillir 440 personnes, 95 % des bureaux d'études thermiques et 30 % des architectes régionaux ont pu être formés. Enseignants et formateurs en formation continue ont pu également accéder à cette formation.

Le Concours « Maison Individuelle Basse Consommation »

Pour compléter le dispositif d'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments » destiné aux collectivités, bailleurs sociaux et entreprises pour des bâtiments collectifs, la Région a lancé, dans le cadre de son partenariat avec l'ADEME, un concours destiné aux particuliers s'engageant dans la construction d'une maison individuelle « basse consommation ». 17 projets ont été retenus, chacun subventionné à hauteur de 8 000 €.

Les politiques régionales

Le déploiement du dispositif de prêt à taux 0% Isolaris Centre



Malgré l'entrée en vigueur de l'éco-prêt à taux zéro au niveau national au printemps, le prêt à taux 0 % Isolaris Centre lancé à l'automne 2007 continue son développement. Plus de 2 000 prêts ont été accordés (75 % pour demandes travaux d'isolation) depuis le lancement, ayant permis 8 millions d'euros d'investissements.

La structuration de la filière « Bâtiments durables »

En fin d'année 2009, le Centre de Ressources Qualité Environnementale du Cadre Bâti destiné aux professionnels du bâtiment a été créé avec l'association Envirobat Centre.

L'année 2009 voit émerger 15 projets de bâtiments basse consommation (rénovation et construction neuve) portés par des collectivités locales, des bailleurs sociaux principalement et quelques entreprises.



Le développement de la filière « Méthanisation »

Une 1^{ère} installation « démonstrateur » a démarré en 2009 dans le Loiret et 7 projets ont été retenus dans l'appel à projet ADEME/ Région de « méthanisation à la ferme », soit un soutien de 1 million d'euros.

Chiffres clé 2009

↗ 440 personnes formées à la « conception de bâtiments à très faible consommation d'énergie » : 30 % des architectes régionaux, 55 % des bailleurs sociaux, 95 % des bureaux d'études thermiques

↗ 15 lauréats à l'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments »

↗ 17 lauréats pour le concours « Maisons Individuelles Basse Consommation » avec une performance moyenne de 51 kWh/m²/an

↗ 1,56 million d'euros consacrés à ces projets « bâtiments durables » dans le cadre de la convention Etat-ADEME-Région

↗ 13 projets de photovoltaïque intégré au bâti soit 2 406 m² de capteurs photo-

Environnement



La structuration des filières « énergies renouvelables »



L'animation autour de la démarche qualité GEOQUAL visant les entreprises de forages et les bureaux d'études sous-sol se poursuit. La plate-forme de recherche et d'essais sur les pompes à chaleur géothermiques du BRGM se développe.

L'étude sur la sous-traitance en région Centre dans la filière Eolienne menée en 2008 débouche en 2009 sur la mobilisation d'un groupe de travail qui s'attache à faire connaître les compétences des entreprises régionales de cette filière et inciter d'autres entreprises à se positionner sur ce marché.

Dans le domaine du bois-énergie, Arbocentre, après un travail avec les professionnels de la filière, lance la charte qualité « bois-énergie ».

La Région Centre animatrice

52 communes, parmi la cible des 70 communes de 4 000 à 16 000 habitants, ont rejoint le réseau Energie'Villes lancé par la Région en 2007. Ateliers techniques et échanges d'expérience viennent nourrir ce réseau.

Un programme d'accompagnement des bureaux d'études thermiques régionaux est lancé, avec l'objectif d'accroître les compétences de ces professionnels en matière de maîtrise de l'énergie.

L'information et la sensibilisation du Grand Public



newsletter par mois.

Les 15 conseillers Espace Info Energie répartis sur les 6 départements ont assuré 12 876 contacts, soit une hausse de 12 % par rapport à 2008. Les conseils délivrés ont concerné environ 11 millions d'investissement en travaux. Un site internet « Energies Centre », portail régional, est lancé avec une

Fonds FEDER : Développer des « démonstrateurs Energie » et soutenir la rénovation du parc de logement social

Avec les fonds de la mesure 17 du FEDER, les premiers « démonstrateurs Energie », voient le jour, bâtiment performants énergétiquement ou équipements innovants (installation de géothermie sur nappes et unité de méthanisation instrumentées,...) permettant aux professionnels de développer leurs compétences en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

La Région Centre est l'une des premières Régions à avoir mis en œuvre l'accessibilité des fonds FEDER pour le logement social et plus précisément pour la rénovation au niveau BBC Effinergie ou étiquette C : à fin 2009, la rénovation de 99 logements a déjà été soutenue et 9 projets, soit 756 logements, sont en cours d'instruction.

Chiffres clé 2009

voltaïques pour une puissance de 361,6 kWc

↳ 15 conseillers Espaces Infos Energie ayant assumé 12 876 contacts avec des particuliers

Aménagement du territoire

La Région s'est vue confier la compétence aménagement du territoire, qui, conjuguée à la « clause générale de compétence » dont elle dispose, lui permet d'intervenir sur de nombreux thèmes. Différentes politiques thématiques décrites dans les chapitres précédents s'inscrivent dans cette possibilité offerte aux élus régionaux de soutenir des projets en territoires. On doit noter que la Région Centre est la première au niveau national pour les budgets qu'elle consacre aux politiques territoriales dans le cadre des contractualisations qu'elle a réalisées avec les Agglomérations, les Pays, les villes moyennes, les Départements, de même que dans le financement d'appels à projets pour les « cœurs de villages ». Le volet territorial du Contrat de Projets Etat-Région offre aussi un levier important. Au-delà de ces contractualisations, les politiques sectorielles et non-obligatoires du sport, du tourisme (qui s'inscrit néanmoins naturellement dans le développement économique), des TIC, ont aussi un impact très important sur les territoires.

Territoires solidaires

Les temps forts en 2009

Une 3^{ème} génération de contrats territoriaux

L'année 2009 a vu se concrétiser la troisième génération de contrats territoriaux, avec les contrats d'Agglomération de Tours et Orléans et deux contrats régionaux de Pays : Issoudun - Champagne Berrichonne et Beauce.

Les politiques régionales

Contrats territoriaux 3^{ème} génération

Cette troisième génération de contrats régionaux de Pays et d'Agglomération répond à une triple préoccupation : assurer une meilleure lisibilité des priorités de l'action régionale, simplifier les procédures, renforcer le lien entre la Région et les citoyens.

En moyenne, **60 %** des dépenses contractualisées portent sur les thématiques prioritaires.

- la mobilité (25,8 %), la rénovation urbaine (12,4 %), l'habitat (9,5 %), l'économie (8 %), l'énergie (5,4 %), les paysages (3,3 %) et la biodiversité (1,9 %) **pour les contrats d'Agglomération**,
- les services (20 %), l'économie (10,6 %), l'énergie (9,7 %), la mobi-

lité (6 %), l'habitat (4,2 %), la biodiversité (4 %) et les paysages (3,1 %) **pour les six contrats de Pays négociés**

sachant que le règlement prévoit un minimum de 35 % au titre de ces priorités.

Situation des Contrats territoriaux de 2^{ème} génération

A fin décembre 2009, 13 contrats sur les 34 signés sont terminés.

Concernant les contrats de pays, les dépenses engagées se sont principalement orientées vers les thématiques telles que le sport (20 M€), la qualité de vie (16 M€), les services (16 M€), et l'économie (14 M€).

Concernant les contrats d'Agglomération et contrats uniques, les dépenses engagées se sont principalement orientées vers la qualité de vie (21 M€), le sport (16 M€), l'habitat et l'urbanisme (13 M€) et la culture (10 M€).



Aire naturelle de baignade de Mont Près Chambord (agglomération de Blois / Pays des Châteaux – Loir et Cher)

Chiffres clé 2009

9 territoires engagés dans l'élaboration d'un agenda 21 (étape 2 de la démarche régionale) : les agglomérations d'Orléans, Chartres et Orléans ; les pays Perche, Vendômois, Loire Val d'Aubois, Saint Amandois, La Châtre, Valençay, ainsi que le processus particulier de reconnaissance de la charte du PNR Brenne comme agenda 21.

Soutien à la création de 1 079 logements locatifs sociaux (dont 712 en agglomérations et 308 en cœurs de Village) et de 32 logements pour les jeunes.

Aménagement du territoire

L'intercommunalité dans les contrats territoriaux

Un des objectifs des contrats territoriaux est de favoriser la coopération intercommunale notamment dans le cadre des projets à vocation collective.

Ainsi, depuis la seconde génération de contrats territoriaux, pour les projets dont la maîtrise d'ouvrage est intercommunale, la part minimale de crédits réservés à l'intercommunalité est de 30 % dans les Pays et de 50 % dans les Agglomérations.

A propos des Pays, cet objectif est globalement atteint, malgré de fortes disparités, avec **46 %** des crédits constatés lors des bilans à mi-parcours sur les contrats de deuxième génération.

En revanche, concernant les contrats de troisième génération, la part de crédits réservés atteint seulement **38 %**.

Dans les Agglomérations, l'objectif est plus difficile à atteindre, avec un taux de **47 %** des crédits constatés lors des bilans à mi-parcours sur les contrats de deuxième génération. Concernant les contrats de troisième génération, la part de crédits réservés atteint **55 %**.

Programme National de Rénovation Urbaine en région Centre

Ce programme vise à restructurer les quartiers prioritaires classés en ZUS (ou ayant obtenu une dérogation au titre de l'article 6 de la loi de 2003), dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, sur une période allant de 2007 à 2013.

13 quartiers prioritaires ont ainsi été ciblés sur le territoire régional.

Pour un montant global des investissements de 1 400 M€, la Région va participer à hauteur de 98,9 M€ (plus du quart de cet engagement financier a déjà été réalisé).

CPER 2007-2013 Volet territorial

Le volet territorial du contrat de projets marque la volonté de l'Etat et de la Région de développer ensemble le territoire régional. Les projets doivent répondre à la stratégie de développement décidée par l'Etat et la Région.

Le programme global sur la période 2007-2013 est de 65,7 M€, financé à hauteur de 33,3 M€ par la Région.

Les projets de développements ciblés s'inscrivent sur les thématiques telles que :

- le fonds régional d'aide au conseil pour l'ingénierie des territoires (4,3 M€),
- les maisons de santé pluridisciplinaires (2,6 M€),
- les services à la population (2 M€),
- la rénovation urbaine et la restructuration de friches urbaines (8 M€),
- un outil d'intervention pour faciliter la constitution de réserves foncières (3 M€),
- le maintien des personnes âgées à domicile (1,4 M€),
- les logements des jeunes (2 M€),
- les projets structurants (10 M€).

Enfin, plus particulièrement sur 2009 :

- Lancement du 2^{ème} appel à initiatives du volet territorial (CPER)

L'Etat et la Région ont lancé conjointement le 2^{ème} Appel à initiatives dans le cadre du **volet territorial du CPER** portant sur les thèmes « projets structurants », « friches urbaines », « services à la population » et « maisons médicales ».

- Adoption du cadre d'intervention en faveur du foncier destiné au logement social.



Création de logements sociaux dans le bâtiment « Les Galeries », habitat traditionnel lié au patrimoine industriel à Grossouvre (Cher)

Maison de santé à Chatillon sur Indre (Pays de Valençay – Indre)



Chiffres clé 2009

↗ **Financement de 511 lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (7 Etablissements) et de 2 établissements pour handicapés.**

↗ **80 projets de diversification agricole soutenus, dont 10 concernant une exploitation en agriculture biologique.**



Maraîchage biologique conduit par une association d'insertion (Pays Loire Touraine – Indre et Loire)

↗ **31 Jeunes Agriculteurs aidés.**

↗ **58 projets de commerçants ou d'artisans aidés dans le cadre d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC).**

↗ **16 projets de collectivités aidés dans le cadre du sou-**

Aménagement du territoire

Etudes

La Région a réalisé un bilan de ses interventions en matière de **zones d'activités économiques**, et s'est adjoint un bureau d'études pour procéder **au recensement des zones d'activités sur le territoire régional**.

Elle a également porté en 2009 un marché pour l'expérimentation de « diagnostics de performance énergétique améliorés », en vue du lancement du Plan isolation prévu dans le cadre de la 3^{ème} génération de Contrats territoriaux.



Réhabilitation thermique d'un immeuble collectif de 7 logements de 1938 (Agglomération de Bourges) Opération certifiée « Patrimoine, Habitat et Environnement » Consommation passée de 495 à 209 kw/m²/an Emission de Gaz à Effets de serre passée de 116 Kg à 12 Kg de CO₂/m²/an

A également été initié et accompagné, en lien avec la Direction des Infrastructures et des Transports, le lancement d'études gares (St Priest, Toury, Nogent le Rotrou / La Loupe, Ste Maure de Touraine / La Celle Saint Avant / Noyant de Touraine / Maillé, Villeperdue).

Actions d'animation, de sensibilisation et de mise en réseau

La Région a organisé le **colloque « construction et urbanisme durable »**, ainsi que deux réunions à destination des animateurs de Pays, agglomérations et PNR, sur les thèmes « Santé et territoire » et « biodiversité ».

S'est par ailleurs achevé le cycle de **formation / information au développement durable** à destinations des élus locaux et conseils de développement qui a rassemblé 1 500 participants (plus de 1 000 personnes différentes) sur les années 2008 et 2009, et poursuivie la mission

du cabinet Ernst and Young pour accompagner les territoires à s'engager dans un agenda 21 local.

Enfin, la Région a lancé avec l'Etat le **Réseau rural régional**, dont le noyau permanent a été réuni pour définir les thématiques prioritaires à aborder dans le cadre du réseau.

Infrastructures et usages des télécommunications

Mobilisant les fonds européens et le CPER, l'Etat et la Région ont conduit conjointement une politique de soutien aux Départements et aux Communautés de communes qui souhaitaient investir dans les infrastructures de téléphonie mobile et de haut débit internet.

En 2009, le fonds TIC a permis de subventionner l'éligibilité de 12 000 foyers à l'internet haut débit, à hauteur de 357 € par ligne rendue accessible à plus de 512k/bits/sec..

A travers le GIP RECIA, de nombreux projets ont été menés concernant la géomatique, la visioconférence, les EPN notamment.

Chiffres clé 2009

tien aux derniers commerces.

↳ **Financement de 8 Bibliothèques/Médiathèques pour 1,641 M€ et de 6 piscines pour 1,967 M€.**

↳ **Participation à la création de 4 Maisons Médicales.**

↳ **Financement de 7 crèches qui a permis la création de 154 places supplémentaires.**



Pôle enfance de Monts (Pays Indre et Cher – Indre et Loire)

↳ **35 Audits Energétiques et thermiques réalisés**

Aménagement du territoire

Sports

Les temps forts en 2009

L'accès aux pratiques sportives pour le plus grand nombre

Depuis 2005 la Région s'est inscrite dans une démarche de partenariat fort avec les ligues et les comités régionaux qui sont ses interlocuteurs naturels à l'échelle régionale. Ce partenariat se concrétise par la signature de conventions d'objectifs. **Pour la nouvelle Olympiade qui débute (2009-2012) une trentaine de disciplines sportives a bénéficié de ce dispositif.**

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) a, quant à lui, bénéficié d'une aide accrue en 2009. Une réflexion sur un conventionnement tripartite (Etat/Région/CROS) a également été initiée. Cette convention entrera en application en 2010 pour la période 2010/2013.

Les politiques régionales

L'effort régional en faveur du sport de haut niveau

348 sportifs des catégories « jeunes » et « espoirs » ont été soutenus. Ils se répartissent sur le territoire régional en fonction des structures capables de les accueillir.

La Région a maintenu son aide au fonctionnement des 20 pôles espoirs et 17 centres régionaux d'entraînement. Quant au partenariat établi avec 45 clubs de haut niveau, il permet à ces derniers de valoriser l'image de la Région (Bourges Basket, Berrichonne Football, Tours Volley Ball...) et d'organiser des animations en direction de jeunes.



Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et pour permettre aux jeunes sportifs prometteurs dont la situation familiale ou personnelle s'est trouvée fragilisée du fait de la crise économique, la Région a mis en place un dispositif exceptionnel de soutien financier qui aura bénéficié, en 2009, à 28 jeunes talents.

Le soutien aux manifestations sportives

320 : c'est le nombre de **manifestations soutenues**, parmi lesquelles figurent des manifestations du plus haut niveau national voire international telles que : la coupe nationale de gymnastique, le championnat de France féminin de vol à voile, les championnats de France de duathlon jeunes et de 1^{ère} division, le championnat de France de natation petit bassin, le championnat de France de cyclisme de l'avenir, le championnat de France de tennis de table élite, la finale de la coupe d'Europe des clubs champions féminin de judo, la manche Française de la coupe d'Europe de ski nautique etc.



L'aménagement du territoire sportif

En partenariat avec l'Etat et le CROS, la Région a permis la réalisation d'une deuxième « vague » de schémas directeurs d'équipements sportifs. C'est une quarantaine de disciplines qui a bénéficié de ces études. Cette démarche a permis de faire le diagnostic de l'existant et des projections sur les besoins. Une cinquantaine de ligues ou comités devrait, à terme, avoir réalisé ce travail.

Le plan de soutien à l'économie régionale, permettra de financer **trois projets de dimension régionale** : l'extension et la rénovation du Stade de la Vallée du Cher, à Tours, la réalisation d'un **complexe footballistique à Vierzon** et l'extension de la **Maison départementale des sports à Châteauroux**.

Enfin, la Région a accepté la proposition du Département du Cher de reprendre à son compte, avec le soutien de la Ville de Bourges, du Département et de l'Etat, la réalisation, d'ici au printemps 2012, d'un **vélodrome couvert** qui prendra place à proximité immédiate du CREPS, sera géré par cet établissement et permettra d'accueillir les compétitions nationales et internationales et les entraînements des meilleures équipes françaises et étrangères. Dès 2012, cet équipe-

Chiffres clé 2009

↳ **135 associations accompagnées dans leur projet d'acquisition de véhicules (46) et de matériel (89) pour un budget global de 1 200 000 €**

↳ **CAP ASSO pour le sport**

- * **119 dossiers instruits pour des créations ou renouvellement de projets**
- * **Subventions allouées : 3,2 M€**
- * **151 postes créés**

Aménagement du territoire

ment de qualité devrait permettre l'accueil de délégations nationales dans le cadre de la préparation aux jeux Olympiques de Londres.

En 2009, les financements régionaux ont concerné très majoritairement la construction ou la réhabilitation de terrains de grands jeux. Des installations qui concernent essentiellement la pratique du football et du rugby.

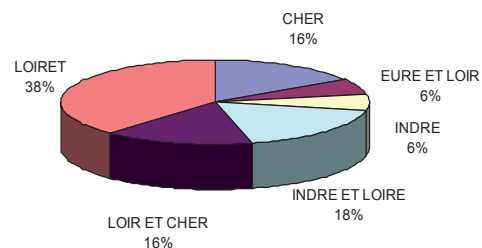
Les courts de tennis, qui pour le plus grand nombre, concernent de la réhabilitation, sont le deuxième type d'installation à émarger au dispositif.

La tendance amorcée depuis plusieurs années se confirme, la grande majorité du patrimoine sportif régional datant des années 1970, les réhabilitations représentent 69 % des financements régionaux au titre du sport.

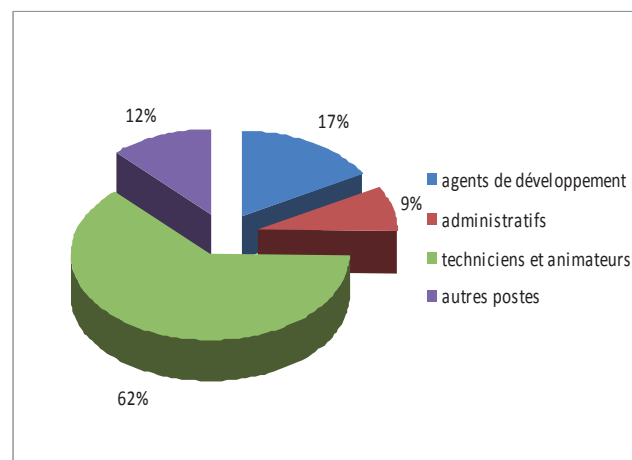
Le soutien à l'emploi pour le secteur sportif

La répartition des aides Cap Asso sur le territoire régional correspond, sans surprise, à la répartition des clubs.

Dossiers CAP'ASSO SPORT 2009 PAR DEPARTEMENT



En 2009, une étude par « métiers » (source CROS), montre que très majoritairement (62 %) le dispositif Cap Asso permet le recrutement de



techniciens de l'activité. Néanmoins, les chargés de développement représentent 17 % du dispositif

Collectivité exemplaire

Dans le cadre de son Agenda 21, la Région s'est proposé un ensemble d'actions d'amélioration continue de son organisation et des processus d'action. L'objectif principal est d'assurer un service public efficace et réactif au profit des habitants et des acteurs régionaux en mettant en œuvre les politiques décidées par les élus, dans le respect des équilibres budgétaires. Pour ce faire, un nouveau mode de pilotage de la collectivité a été initié, privilégiant le « mode projet » et donnant à tous les personnels un certain nombre d'outils pour situer le sens de leur action et travailler efficacement au sein d'un collectif. Une charte de l'administration régionale a été conçue. Les objectifs de la politique des ressources humaines ont été redéfinies et nourrissent le dialogue social. Différents chantiers d'amélioration des processus de gestion et d'instruction ont été lancés. La transversalité est privilégiée, en particulier dans la mise en œuvre de l'Agenda 21, dans le suivi des partenariats avec l'Etat (CPER, CPIER) et les régions voisines. La collectivité explore de nouvelles formes de concertation avec ses partenaires et ses habitants qu'elle souhaite informer de manière régulière et complète, soit à travers des manifestations et des parutions thématiques, soit à travers le journal O'Centre et le site web de la Région Centre.

Projet Pilotage et Animation

Une démarche globale de management

Le projet **pilotage et animation de la collectivité** a été impulsé fin 2008. Projet d'administration, il répond à plusieurs objectifs :

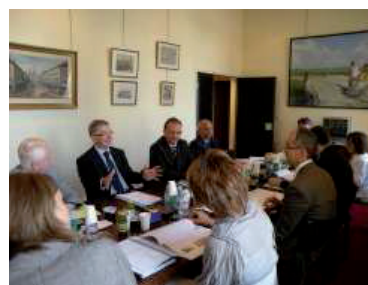
- *faciliter le suivi et le pilotage de l'action régionale,*
- *donner du sens à l'action de chaque agent,*
- *développer l'animation à l'intérieur et entre les strates de management,*
- *développer le mode projet dans la conduite des politiques régionales,*
- *développer la pratique de l'évaluation.*

La mise en place d'outils de pilotage destinés au Président et à la Direction générale s'inscrit dans ce cadre. Les deux principaux sont la Revue de projet et la Revue de gestion, dont la construction a abouti au printemps 2009.

Une démarche participative

L'élaboration de ces deux documents a été largement participative, les dossiers pilotés par le Comité de direction ayant été identifiés, en lien avec les équipes, **à partir des feuilles de route** élaborées annuellement dans chaque direction. La feuille de route fait le lien entre la stratégie de la collectivité, les objectifs annuels de chaque direction, et les objectifs de chaque agent sur lesquels porte l'évaluation individuelle en fin d'année.

Une réflexion sur l'évaluation collective est prévue sur l'année 2010.



Outre les réunions hebdomadaires du comité de direction, l'animation de la collectivité repose sur des rencontres trois fois par an entre la trentaine de directeurs de la collectivité, et une journée de séminaire deux fois dans l'année réunissant les 90 managers de la Région Centre.

On notera également la constitution de 10 groupes de travail, composés d'agents régionaux volontaires, et dédiés à la simplification des procédures. Les efforts pour alléger les procédures de fonctionnement de la collectivité, dans une recherche de gain de temps et d'efficacité, ont porté notamment sur les délégations de signature, les circuits de validation et la longueur des notes et des rapports.

L'accompagnement des agents

Un groupe de travail composé d'agents de la collectivité a produit un référentiel définissant une culture commune en matière de conduite de projet, permettant la formation des équipes aux méthodes et outils utilisés en Région Centre. 70 agents ont bénéficié de ces formations en 2009.

Collectivité exemplaire

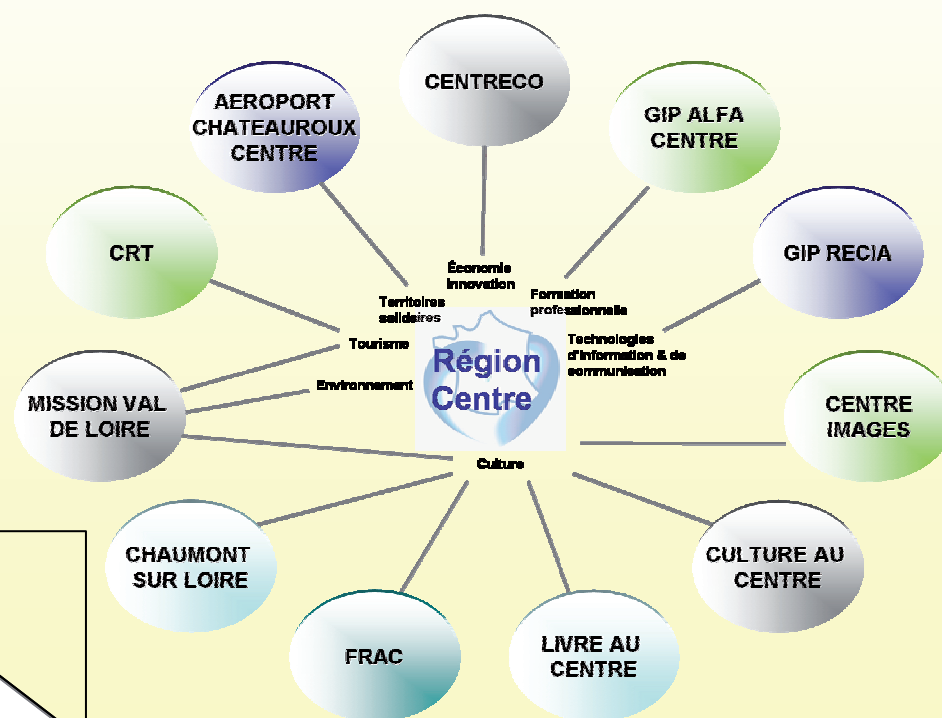
La mise en place d'un outil de travail collaboratif, Alfresco, depuis fin 2009 vise à permettre le développement du mode projet dans la conduite de l'action régionale.



La relation de la Région avec ses structures associées

Une démarche associant la Région et les principales structures auxquelles elle confie des missions stratégiques a été impulsée en 2009, dans le respect de l'autonomie juridique de chacun.

Cette démarche a porté sur 11 structures, et s'est déployée autour de trois axes : la généralisation de la contractualisation, les outils de suivi et de gestion, et l'animation par les services régionaux de « réseaux métiers », lieux d'échanges de bonnes pratiques sur des sujets divers : ressources humaines, commande publique, préparation budgétaire, comptabilité analytique, système d'information géographique, etc.



Collectivité exemplaire

Politique de Ressources Humaines

Au cours des 3 dernières années, en application de la loi du 13 août 2004, l'intégration des agents a constitué l'enjeu primordial de la politique Ressources Humaines. Profondément modifiée par cette décentralisation, la collectivité compte aujourd'hui près de **3 350 agents** et la politique de ressources humaines a été élaborée pour venir s'adapter aux enjeux des politiques régionales.

Les 4 axes de notre action

Un recrutement adapté aux enjeux de la Région, avec comme actions principales le recrutement et l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap et l'analyse de l'organisation, des effectifs et des emplois

Les temps forts 2009

- la signature d'une Charte relative à l'accueil et à l'insertion des travailleurs en situation de handicap et sa mise en œuvre immédiate ayant permis à la Région de faire passer le taux de travailleurs handicapés de 2,6 à 4,6% des emplois.
- La réalisation d'un diagnostic sur les cellules de gestion, premier travail qui permettra pour 2010 de poursuivre une mise en cohérence des processus de gestion, une harmonisation des organisations et un gain attendu sur les délais globaux de paiement de la collectivité.
- Une meilleure adéquation des ressources aux besoins dans les lycées : création de 35 postes et mise en œuvre des rééquilibrages de postes avec 7 déploiements entre lycées

Chiffres à retenir

- **2 540** candidatures analysées dont 916 répondant à des offres d'emplois
- 60 recrutements permanents dont 21 par mobilité interne
- 96 recrutements d'agents en CDD
- 4 recrutements d'agents en situation de handicap
- 83 agents accompagnés dans leur projet professionnel (siège)
- 170 agents recrutés dans les lycées

Un dialogue social renforcé et structuré, avec comme actions principales l'organisation des travaux des instances paritaires et l'organisation d'un dialogue social renforcé

Les temps forts 2009

- la structuration du dialogue social, avec un agenda social qui aborde les thématiques RH autour des principales préoccupations des collaborateurs (déroulement de carrière, régime indemnitaire, temps de travail, conditions de travail, ateliers de prévention, PDE, égalité et non discrimination...), a permis la signature de 3 protocoles d'accord en 2009.
- Les thématiques sont abordées lors de groupes de travail, qui laissent une large place à la concertation, et se déroulent dans un esprit constructif, serein et de respect mutuel.

Chiffres à retenir

- 5 CTP
- 3 CHS
- 23 réunions de groupe de travail avec les partenaires sociaux autour de 6 thématiques
- 3 protocoles d'accords signés

Collectivité exemplaire

La valorisation des emplois et des compétences, avec comme actions principales la Cartographie des métiers, le développement des carrières, l'évolution des compétences par la formation et l'évolution des systèmes de rémunérations

Les temps forts 2009 :

- La mise en œuvre d'une nouvelle forme de pilotage et d'animation de la collectivité s'est traduite par l'accompagnement des agents dans la conduite de projets, la sensibilisation de l'ensemble des agents aux comportements éco-citoyens.
- la valorisation des collaborateurs et dynamisation de leurs carrières, par la signature de deux accords pluriannuels avec les partenaires sociaux, pour permettre une revalorisation des régimes indemnitaires de chacun et pour favoriser le déroulement de carrière.

Chiffres à retenir

Evolution des parcours professionnels

- Avancement de grade
 - * 62 agents au siège : 3 fois plus que les années précédentes
 - * 440 agents dans les lycées, soit 6 fois plus qu'à l'Etat
- **Avancement d'échelon**, fait à la durée minimale, ce sont 8 ans de gagnés sur une carrière
 - * 1 079 agents en ont bénéficié

Rémunérations des agents

- Augmentation du régime indemnitaire
 - * 2 639 agents ont vu une évolution de leurs primes

Formation

- * 1 994 agents ont bénéficié de 4 482 jours de formation
- * 38 actions de formation collectives et 22 actions sur mesure
- * 8 agents ont utilisé leur DIF
- * 2 429 agents formés aux Eco-gestes

Une collectivité exemplaire pour un management durable, avec comme principales actions la promotion de l'égalité Hommes/Femmes, l'élaboration d'une Charte de l'administration et la simplification des procédures

Les temps forts 2009 :

Impulsée par la mise en œuvre de l'agenda 21, des actions ont été conduites sur le volet social du développement durable.

- la réalisation d'un diagnostic sur l'égalité femmes/hommes au sein de la collectivité en 2009 permettra pour l'année 2010 de définir un plan d'actions sur 2 volets : la culture de la mixité avec notamment l'évolution des mentalités pour lutter contre les stéréotypes et la meilleure articulation des temps de vie.
- Adossée au nouveau mode de pilotage de la collectivité, une Charte de l'Administration a été définie autour de valeurs communes et partagées
- Un nouvel environnement intranet : OASIS, outil de communication interne, pour répondre aux enjeux d'une collectivité dynamique : 150 articles publiés, 13 000 visites/semaine
- Le journal des agents 'COULISSES' sur la Toile

2009 c'est aussi ...

- 2,3 millions d'€ pour la politique médico-sociale de la collectivité et ses collaborateurs, soit un peu plus de 800€/agent

Collectivité exemplaire

Gestion publique

Les 5 axes

Une gestion financière saine et maîtrisée

Les temps forts :

- ✱ signature d'une convention avec la Préfecture pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA (engagement de la Région de réaliser au moins 300 M€ de dépenses d'investissement en 2009)
- ✱ signature d'une convention triennale de services comptables et financiers avec la Paierie Régionale
- ✱ sécurisation d'une partie de l'encours de la dette (350,7 M€ de taux fixes, soit 66 % de l'encours régional), afin de profiter du niveau historiquement

bas des taux d'intérêt

- ✱ amélioration continue des délais de paiement aux entreprises (diminution de 6 jours par rapport à 2008)

Quelques chiffres :

- ✱ 614,8 M€ de dépenses réalisées en fonctionnement et 334,8 M€ en investissement (hors dette)
- ✱ 38 704 mandats émis, en augmentation de 8% par rapport à 2008
- ✱ 204 euros de dette par habitant (contre 246 € pour

la moyenne des régions métropolitaines) et un taux d'intérêt moyen de 2,51 % (contre 3,53 % fin 2008), sans emprunt structuré risqué.

Une commande publique plus performante, tournée vers le territoire régional

Les temps forts :

- ✱ amélioration progressive des services rendus aux entreprises par le biais de la plateforme d'achats (mise à disposition des cahiers des charges relatifs à la plupart des consultations ; possibilité de remise d'une offre dématérialisée).
- ✱ mise en place d'une Commission Ad hoc, composée des membres de la CAO, pour garantir le respect des obligations de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux à procédure adaptée compris entre 193 000 et 4 845 000 euros HT.

- ✱ signature d'un 2^{ème} crédit-bail pour l'acquisition de matériel ferroviaire destiné au réseau TER de la Région (montant global de 364 M€)
- ✱ développement des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics de la Région : les premières opérations ont permis à près de 100 demandeurs d'emploi de s'inscrire dans une dynamique de réinsertion professionnelle. Des entretiens avec les maisons de l'emploi se poursuivent afin de lancer d'autres consultations intégrant des clauses d'insertion sociale. Une réflexion est systématiquement engagée sur la pertinence d'intégrer de telles clauses,

avant tout lancement de consultation.

Quelques chiffres :

- ✱ 900 marchés formalisés (580 passés selon une procédure formalisée ou une procédure adaptée pour les opérations supérieures à 90 000 € HT ; 320 selon la réglementation propre au secteur de la formation professionnelle)
- ✱ 33 Commissions d'Appels d'Offres organisées

Collectivité exemplaire

Une gestion économe des moyens de fonctionnement de la collectivité

Temps forts :

- * mise en place d'accompagnateurs « éco-gestes » au sein des services, destinés à faciliter l'adoption de bonnes pratiques par les agents de la collectivité
- * mise en place d'une Gestion Technique des Bâti-ments administratifs de la Région

- * poursuite des travaux d'isolation et installation de luminaires à détection automatique dans les espaces partagés

Quelques chiffres :

- * 120 véhicules
- * 1 819 réunions organisées au Conseil régional

accueillant 28 432 personnes

- * 16,5 tonnes de papier économisées par rapport à l'année 2008
- * diminution de 27 % des photocopies réalisées par les services entre 2008 et 2009

Des systèmes d'information plus performants au service de la dématérialisation des procédures

Temps forts :

- * mise en place de la visioconférence (8 salles équipées)
- * développement de l'usage de la signature électronique
- * mise à disposition d'une infrastructure Wifi pour la Commission Permanente
- * modernisation de la messagerie électronique et de

l'infrastructure de portail web

- * mise à disposition d'outils de travail collaboratif de nouvelle génération

Quelques chiffres :

- * 950 postes de travail
- * 100 serveurs
- * 120 applications informatiques

- * un service support traitant 450 interventions mensuelles en moyenne
- * un volume de stockage de fichiers de 1700 Go de données, représentant 2,4 millions de fichiers bureautiques
- * 275 000 messages électroniques échangés chaque mois

Une rationalisation des envois courriers : des économies de papier, un budget maîtrisé

Temps forts

La collectivité a poursuivi en 2009 la recherche de gains (financiers, en temps homme et pénibilité) dans le domaine de la communication de documents et notamment sur le secteur de l'envoi du courrier. Malgré une augmentation des tarifs postaux et une augmentation du trafic liées à une internalisation d'envois jusqu'alors sous traités, la Région a contenu le poids financier de ses envois de courrier dont le coût unitaire moyen est passé en quelques

années de 1,07€ à 0,80€ en 2009, date à laquelle a été totalement inversée la tendance entre plis « urgent » et « Ecoplis » : un coût divisé par deux pour une qualité de service identique ! Plus de 73 000 plis ont également été envoyés en 2009 via Maileva, service dématérialisé de La Poste qui, malgré un coût légèrement supérieur génère un gain de temps très important pour le personnel du Conseil régional.

Collectivité exemplaire

Suivi des projets transversaux

Les temps forts en 2009

Les forums territoriaux

Dans le cadre de son Agenda 21 régional, la Région Centre a organisé 23 forums territoriaux entre mars et juillet 2009. Plus de 3 200 personnes ont participé à ces moments de démocratie participative, à travers 90 heures d'ateliers ouverts à la fois aux partenaires institutionnels, aux bénéficiaires des politiques régionales et aux habitants. A l'occasion de cette démarche de concertation, les services de la Région ont élaboré 23 documents qui décrivent chacune des 23 zones d'emplois qui composent la région : pour chaque territoire concerné, une description très complète des caractéristiques spécifiques à la zone d'emploi, son histoire, ses atouts, ses perspectives. Ces documents, intitulés « Regard sur la zone d'emploi de... » ont constitué la base d'un dialogue véritablement nourri sur les grands enjeux du développement, de la protection de l'environnement, de la vie sociale. Ces forums ont fait l'objet d'une synthèse, qui servira de base de travail pour les forums prévus en 2010-2011.



Les politiques régionales

La mise en œuvre de l'Agenda 21 régional



L'Agenda 21 de la Région Centre a été adopté en juin 2008. Il est devenu un document stratégique de référence qui permet d'appréhender l'action régionale dans sa transversalité avec le projet d'en améliorer les politiques et les processus. Le Comité de suivi a été réuni à deux reprises. Une Communication du Président a été donnée en session pour rendre compte de la mise en œuvre de l'Agenda 21 : organisation des forums, mise en place du panel internet, approfondissement des « Chantiers pour l'avenir », animation du réseau régional des Agendas 21 locaux, organisation des semaines pour l'avenir.

organisation des forums, mise en place du panel internet, approfondissement des « Chantiers pour l'avenir », animation du réseau régional des Agendas 21 locaux, organisation des semaines pour l'avenir.

Le CPER

Le Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 engage la Région Centre à hauteur de 385 millions d'euros et l'Etat à hauteur de 347 millions d'euros. Il est composé de 8 « grands projets » et d'un volet territorial. La mise en œuvre de cet accord est satisfaisante puisque à la fin de l'année 2009, la Région a programmé 182 millions d'euros, soit 47 % du contrat, et l'Etat 137 millions d'euros, soit 39 % du contrat. Sur la seule année 2009, la Région a programmé 116 millions d'euros. Le Comité de Programmation, co-présidé par l'Etat et la Région, s'est tenu à 7 reprises. Il engage à la fois les crédits du CPER et les fonds européens. Chaque réunion du Comité de Programmation est préparée par des réunions techniques associant les financeurs.

Chiffres clé 2009

€ 3 270 participants aux 23 forums territoriaux

€ 116 millions d'euros programmés par la Région Centre exécution du CPER en 2009

€ 4 millions d'euros au titre du Plan Loire

Collectivité exemplaire

Le Contrat de Projets Interrégional Loire

Le Plan Loire grandeur nature 2007-2013 associe l'Etat, l'Etablissement Public Loire, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et 9 Régions. Pour sa part, la Région Centre s'y est engagée à hauteur de 39 millions d'euros. A la fin de l'année 2009, la Région Centre a programmé un peu plus de 15 millions d'euros, soit 38 % de son contrat. Sur l'année 2009, la Région Centre a programmé 4 millions d'euros. Le Comité de gestion du Plan Loire est réuni à 3 ou 4 reprises chaque année, au niveau interrégional, et engage aussi les crédits du FEDER Loire. Les décisions sont préparées au niveau régional par un Comité co-présidé par le Préfet et la Vice-présidente à l'environnement.

Les relations inter-régionales

La Région Centre a des conventions de partenariat avec toutes ses régions voisines, en particulier à travers des accords de réciprocité tarifaire pour les TER et la formation des demandeurs d'emplois. Un travail beaucoup plus dense a été initié avec la Région des Pays-de-la-Loire (accords de Fontevraud et de Chaumont), et avec l'ensemble des Régions du Grand bassin Parisien. Des concertations et des projets communs sont menés dans le domaine des transports, de la culture, de l'économie, de l'innovation, du tourisme et de l'environnement.

Les études

La Région Centre fait réaliser des études sur les évolutions du contexte régional, souvent en partenariat l'INSEE, l'Etat ou le CESR. Un annuaire de ces études a été conçu par les services de la Région en 2009, puis mis en ligne sur le site internet. En 2009, on a notamment les études suivantes :

- Déplacements domicile-travail en région Centre
- Extension des aires urbaines en région Centre
- Les femmes en région Centre
- Les entreprises créées en 2002, cinq ans après

Collectivité exemplaire

Information et concertation

Les temps forts en 2009

Les semaines pour l'avenir

Les semaines pour l'avenir visent à impliquer chaque habitant de notre région dans une démarche personnelle de développement durable en application des recommandations de l'Agenda 21. 4 semaines pour l'avenir ont été organisées en 2009 :

- ✖ En janvier, la « semaine régionale de la recherche »



- ✖ En mars, la « semaine régionale de la formation tout au long de la vie »



- ✖ En avril, la « semaine régionale de l'environnement et de l'énergie »



- ✖ En juin, la « semaine régionale des entrepreneurs »



Dans ce cadre, des centaines de partenaires de la Région ont été mobilisées, des actions d'information et de communication ont été réalisées afin de toucher le grand public, et des milliers de personnes ont été informées sur les politiques régionales.

Les politiques régionales

Le panel des habitants

Près de 2 000 personnes ont accepté de s'inscrire au panel internet de la Région Centre. Deux enquêtes ont été réalisées auprès de ce panel, l'une sur la recherche et la technologie, et l'autre sur le thème de la formation professionnelle. Les résultats sont publiés sur le site internet de la Région.

O'Centre

Magazine régional lancé en juin 2008, il a pour objectif d'informer les citoyens sur la politique et les actions menées par la Région pour améliorer la qualité de vie de chacun.

Imprimé sur du papier recyclé chez un imprimeur au label Imprim'vert, la revue est distribuée gratuitement dans les principales agglomérations de la région, devant les principales gares de la région, ainsi que dans les salles d'attente (médecins, dentistes, kinés, maisons de retraite, laboratoires, cabinets d'avocats). 400 000 exemplaires édités en moyenne. 3 numéros ont été édités en 2009.



Collectivité exemplaire

<http://www.regioncentre.fr>

Le site internet de la Région permet d'informer sur l'organisation interne de la collectivité et son fonctionnement mais également de communiquer sur tous les événements (culturels, sportifs, environnementaux, européens) soutenus par la région. (date et lieux des manifestations).

Par ailleurs, une présentation par domaine d'intervention permet d'appréhender chacune des politiques par un descriptif détaillé des missions. Les documents nécessaires pour solliciter une subvention ou bien répondre aux appels d'offres et appels à projets sont téléchargeables sur le site.

Une mise à jour régulière des offres d'emplois est consultable. Pour être tenu informé des différentes communications (lettre d'information, journal O'Centre), il suffit tout simplement de déposer ses coordonnées.



Rapport financier 2009

Des réponses à la crise...

Un plan régional de soutien à l'économie régionale ambiteux et réalisé

Face à l'ampleur qu'a pris la crise début 2009, la Région s'est engagée dans un plan régional de soutien économique et social : en février, elle a décidé d'augmenter de 6 % ses investissements par rapport aux dépenses déjà inscrites au BP 2009, portant le montant de l'investissement régional à plus de 324 M€, en faveur d'une accélération de la réalisation du CPER, ainsi de nouveaux projets réalisables en 2009.

Résultat :

Sur les 17,5 M€ de crédits de paiement votés dans le cadre du plan de soutien, 16,8 M€ ont été mandatés au 31 décembre 2009

Sur les 100 M€ d'autorisations de programme votées dans le cadre de la DM1, 47 M€ ont été affectés et 42 M€ engagés au 31 décembre 2009

Une gestion financière de qualité dans un contexte difficile

En 2005, la Région s'est dotée de ratios financiers destinés à encadrer ses choix budgétaires. Fin 2009, les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne restent globalement conformes aux objectifs financiers que s'est fixés la Région :

- le **taux d'épargne brute** ressort à **26,4 %** : il diminue et s'écarte légèrement de l'objectif que s'est donné la Région depuis 2005 (**taux d'épargne > 30 %**), mais reste supérieur à la moyenne des régions. La tendance à la baisse, pour l'ensemble des régions, est liée aux nouvelles charges de décentralisation qui sont des dépenses de fonctionnement et parallèlement à un moindre dynamisme des ressources (les Régions étant de plus en plus dépendantes des dotations de l'Etat).

- l'**épargne nette** se situe à **184,4 M€** : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements sans accroître le recours à l'emprunt. Elle reste supérieure à l'objectif-cible (**épargne nette > 150 M€**).

- la **capacité de désendettement** de la Région se situe à **2 ans et 5 mois** : l'encours de la dette régionale s'élève à 529 M€ au 31/12/2009 et le ratio reste en-deçà de l'objectif que s'est fixé la Région (**capacité de désendettement < 3 ans**).

Un taux de réalisation du budget performant

Au 31 décembre 2009, le budget a été réalisé (mandaté) à hauteur de 93,72 %, dont 99,5 % en investissement et 90,5 % en fonctionnement. Globalement, les dépenses d'intervention ont augmenté de 5,3 % par rapport à 2008, et celles des moyens généraux baissé de 1%, en raison notamment des économies générées sur les intérêts de la dette.

Les crédits liés aux interventions régionales en 2009 se déclinent ainsi

Secteur d'intervention	montant réalisé 2009 en M€	% des interventions
ENSEIGNEMENT LYCEES	231,96	26,4%
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	173,22	19,7%
APPRENTISSAGE	105,56	12%
TERRITOIRES SOLIDAIRES	94,60	10,8%
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	81,62	9,3%
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	40,08	4,6%
ECONOMIE INNOVATION	38,51	4,4%
CULTURE	38,27	4,4%
RECHERCHE	17,56	2%
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	14,89	1,7%
ENVIRONNEMENT	11,36	1,3%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10,85	1,2%
TOURISME	9,26	1,1%
SPORTS	6,34	0,7%
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	3,86	0,4%
TOTAL	877,94	100%

Les crédits liés aux moyens généraux de la collectivité se répartissent de la manière suivante :

	montant réalisé 2009 en M€	% des moyens généraux
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	53,56	49,6%
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	34,02	31,5%
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	15,10	14,0%
COMMUNICATION	5,20	4,8%
TOTAL	107,87	100,0%

Les résultats budgétaires 2009

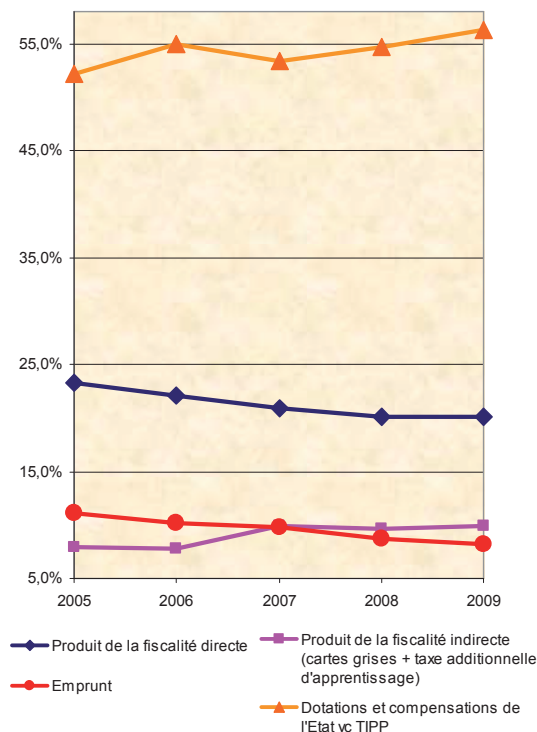


Les ressources régionales

- L'évolution de la composante des ressources depuis 2005 : la chute de la fiscalité et la baisse de la part relative de l'emprunt

Rapport financier 2009

Evolution de la part relative des ressources régionales



→ L'évolution du ratio d'autonomie fiscale

Il convient de bien distinguer deux notions apparemment équivalentes mais qui de fait revêtent une signification différente : **l'autonomie financière ne doit pas être confondue avec l'autonomie fiscale.**

Le concept d'autonomie financière est garanti constitu-

tionnellement depuis la révision du 28 mars 2003, l'article 72 disposant désormais que « les recettes fiscales et les autres ressources propres des collectivités territoriales représentent pour chaque catégorie de collectivités, une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources. ».

La loi organique du 29 juillet 2004 a apporté les « précisions » suivantes :

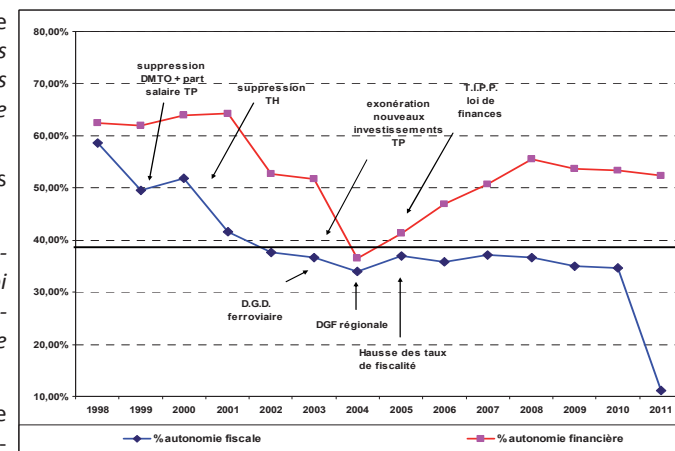
- * « les ressources propres sont constituées du produit des impositions de toutes natures dont la loi autorise les collectivités territoriales à fixer l'assiette, le taux ou le tarif, ou dont elle détermine par collectivité le taux ou une part d'assiette »,
- * la part « déterminante » garantie est définie comme le niveau atteint par les ressources propres en 2003.

Pour les régions, la part déterminante garantie des ressources propres est ainsi inférieure à 51 %. Par ailleurs la définition des ressources propres exclut les dotations versées par l'État, mais intègre des ressources comme la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP), dont les régions ne maîtrisent ni l'assiette, ni le taux.

L'autonomie fiscale, quant à elle, est limitée aux ressources pour lesquelles les collectivités disposent du pouvoir de voter les taux.

En ce qui concerne la Région Centre, la suppression régulière de parts de fiscalité régionale a entraîné une baisse constante de ce ratio, entre 1998 et 2004. Depuis 2004, le ratio d'autonomie financière, au sens de la loi organique de 2004, augmente sous l'effet des transferts massifs de TIPP versés en compensation des transferts de compétences organisés par la loi du 13 août 2004.

Le graphique ci-joint illustre l'impact des très nombreuses réformes qui ont fortement réduit l'autonomie fiscale de la Région Centre.



Nous pouvons illustrer cette évolution par les chiffres suivants :

Année	Ratio d'autonomie financière	Ratio d'autonomie fiscale
1998	62,44 %	58,57 %
2004	36,47 %	34,07 %
2008	55,50 %	36,67 %
2009	53,64 %	35,01 %
2010	53,32 %	34,71 %
2011	52,43 %	11,15 %

L'accroissement des charges transférées par l'Etat

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales a transféré, à partir du 1er janvier 2005, de nouvelles compétences aux régions. Elle a renforcé et élargi leur rôle dans le domaine de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage. Elle vise enfin à

Rapport financier 2009

rapprocher l'administration du citoyen en confiant plus de responsabilités aux élus locaux.

Depuis 2005, les Régions sont compétentes dans les domaines de la formation des travailleurs sociaux, de la formation des professions paramédicales et des sages-femmes, dans les aides afférentes aux étudiants des instituts de formation des travailleurs sociaux, dans la gestion des lycées et dans le financement de l'inventaire du patrimoine culturel. Ces nouveaux transferts sont compensés essentiellement par une part du produit national de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

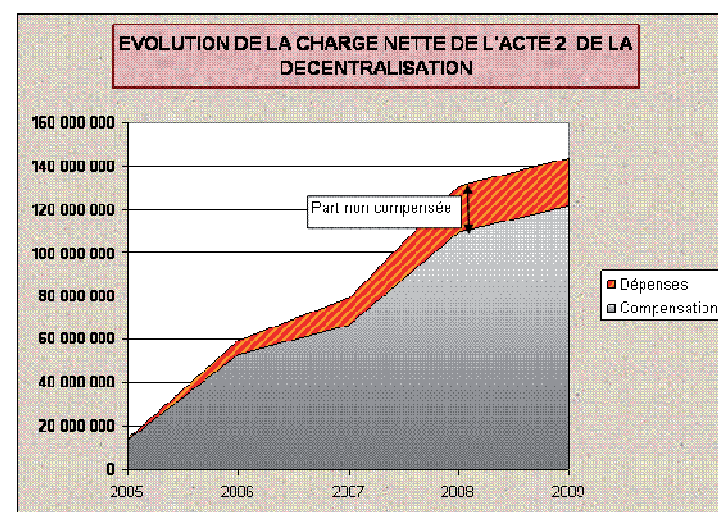
A partir de 2006, les Régions se sont vues confier la formation qualifiante des demandeurs d'emploi adultes en finançant les stages de formation de l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA). De plus, elles doivent organiser les réseaux des centres d'information sur la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Enfin, les Régions doivent assurer le recrutement et la gestion des personnels techniciens et ouvriers de services (TOS) relevant du Ministère de l'Éducation nationale et exerçant leurs missions dans les lycées. Depuis le 1^{er} janvier 2005, les services et les personnels ont été mis à disposition de plein droit, à titre provisoire et individuel. Les charges de rémunération des personnels TOS continuent à être assurées par l'État durant la période de mise à disposition des services et ne seront totalement supportées par les Régions qu'à l'issue de la période d'option ouverte aux agents, 2 ans après l'entrée en vigueur du décret de partage des services.

En 2006, les agents techniques ouvriers et de service non titulaires de l'Éducation nationale sont devenus des agents des collectivités territoriales. L'intégration des personnels titulaires a commencé en 2007 et s'est poursuivie en 2008 suivant la date de l'exercice du droit d'option.

Depuis 2005, la charge nette portée par la Région s'élève au total à 63,1 M€. La charge nette constatée en 2009 est de 22,6 M€.

DEPENSES DECENTRALISATION Obligatoires	Coût net 2005	Coût net 2006	Coût net 2007	Coût net 2008	Coût net 2009	TOTAL
Inventaire général du patrimoine culturel	- 0,09	- 0,04	0,11	0,02	0,20	0,20
AFPA		- 0,35	0,62	- 7,58	0,41	- 6,90
Organisation du réseau des centres d'informations sur la VAE		-	0,01	0,48	0,61	1,08
Gestion des TOS et emplois supports des compétences transférées		1,95	1,78	8,85	9,96	22,54
Formations sanitaires et sociales	0,19	5,44	6,01	12,14	6,68	30,46
Investissement écoles et instituts sanitaires et sociaux			0,81	4,49	1,88	7,18
Forfait d'externat				0,11	0,07	0,18
CEPI						-
Sous Total	0,10	7,00	9,32	18,51	19,81	54,74
Déduction FARPI		- 6,38	- 6,63	- 6,63	- 6,63	- 19,64
Recettes de restauration et d'hébergement (ex-farpi)		6,85	6,63	8,31	8,17	29,96
Total	0,10	6,53	9,32	16,83	18,27	51,05
DEPENSES DECENTRALISATION Facultatives	-	-	3,67	4,02	4,37	7,69
Domaine de Chaumont			1,26	2,72	2,33	6,31
Aéroport de Chateauroux			2,41	1,30	2,04	5,75
COÛT NET TOTAL	0,10	6,53	12,99	20,85	22,64	63,11



Rapport financier 2009

Une gestion de dette dynamique et performante

Au 31 décembre 2009, la dette de la Région comporte 67 emprunts et s'élève à 529,4 M€, soit 207 €/habitant.

Elle ne comporte pas de produits structurés risqués et se décompose de la manière suivante :

- 60 % en taux fixe
- 40 % en taux variable

La Région a toujours recherché une répartition équilibrée de son encours. En 2009, elle a profité des taux bas à long terme pour figer une partie de sa dette à des niveaux performants.

La répartition entre les différents prêteurs est la suivante :

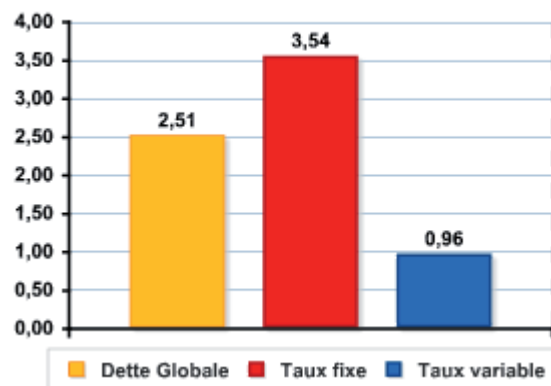
Répartition du CRD par banque



Le coût de la dette au 31 décembre 2009 :

Son taux moyen s'élève à **2,51 %** contre 2,54 % pour la moyenne des Régions.

Coût de la dette (en %)



Le taux d'intérêt moyen de la dette est un indicateur couramment utilisé. Il reste toutefois purement informatif, car il faut bien entendu tenir compte de l'exposition au risque de taux et de la durée de la dette.

Le coût de la dette régionale est considérée comme performant pour plusieurs raisons :

- au 31 décembre 2009, si elle avait dû financer l'ensemble de sa dette auprès des banques, le taux obtenu sur 15 ans aurait été de 3,37 % (donc 0,86 % plus cher)
- au 31 décembre 2009, son encours est équilibré : si elle avait choisi de positionner sa dette à taux fixe à 90 % par exemple, elle se serait privée des taux variables très bas, et a contrario, si elle avait été fortement composée en taux variables, elle aurait pu subir une hausse rapide des taux courts.



Conseil régional du Centre

Délégation générale
Stratégie, Europe,
Partenariat et Transversalité
Tél. : 02 38 70 30 10
Fax : 02 38 70 31 25

9, rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre.fr